

Via les frontières avec le Maroc

# Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 04 quintaux de kif traité

P05

**LE CARREFOUR**  
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7364 - SAMEDI 20 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Il a sauvé des vies lors d'une agression dans un train en Grande Bretagne

**L'Algérien Samir Zitouni reçu par le roi Charles III**

P03

Le Président de la République visite plusieurs stands

# La production algérienne à l'honneur



Lire en page 03

P07

ORAN

Pour répondre à une demande accrue  
**1.600 logements LPL au programme prochainement**

Agé de 81 ans  
**Le journaliste Abdelkader Mimouni n'est plus**

Douanes  
**Saisie de près de 53.000 comprimés de psychotropes et plus de 2,2 kg de kif traité**



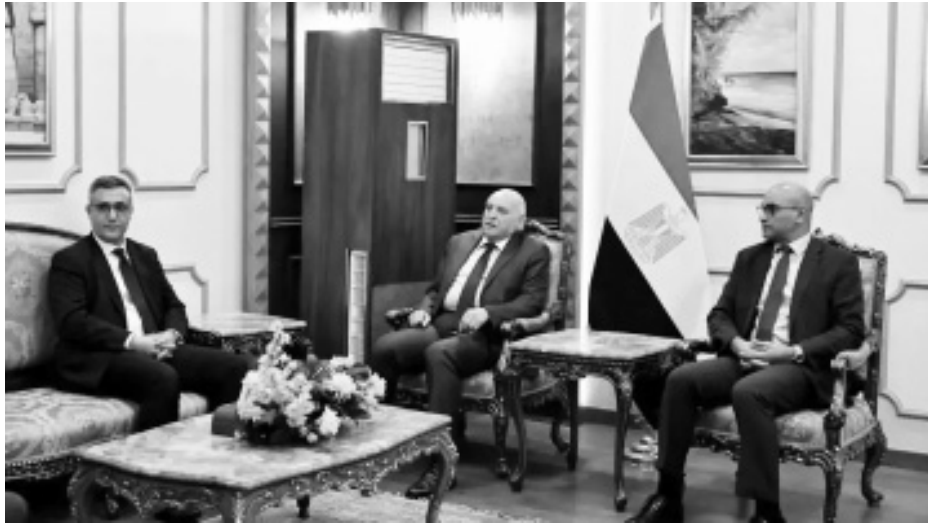
Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Forum de partenariat Afrique-Russie

## Attaf participe au Caire à la 2ème Réunion ministérielle



**C**hargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, jeudi soir au Caire, pour participer à la 2ème Réunion ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie, vendredi et samedi, a

indiqué un communiqué du ministère. Les travaux de cette session "porteront notamment sur l'évaluation des résultats de la mise en œuvre du Plan d'action conjoint 2023-2026 et l'examen des préparatifs du 3e Sommet Afrique-Russie, prévu l'année prochaine, en vue de donner un nouvel élan au partenariat entre l'Afrique et la Russie", précise la même source.

CREA

## Kamel Moula reconduit à la présidence pour un second mandat



**K**amel Moula a été reconduit à l'unanimité, mercredi à Alger, à la présidence du Conseil du renouvellement économique algérien (CREA) pour un second mandat de trois ans. Unique candidat à la présidence du Conseil, M. Moula a été plébiscité lors de l'Assemblée générale électorale, tenue au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC), qui a également été marquée par l'élection des 18 membres du Conseil exécutif parmi 42 candidats. Lors des travaux de l'Assemblée générale, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a salué le rôle "central" du CREA dans l'enca-

drement des opérateurs économiques, soulignant que le Conseil constitue "un partenaire essentiel du dialogue constructif et de la concertation responsable entre les pouvoirs publics et les opérateurs, en tant qu'acteurs fondamentaux dans le processus des réformes économiques en cours dans le pays". Le ministre a ajouté que la tenue de l'AG du Conseil intervient "dans un contexte national marqué par une forte volonté de renforcer la croissance économique et d'élargir les sources de revenus, afin de bâtir une économie nationale compétitive et durable, fondée sur l'initiative et l'investissement productif".

Littérature et la langue arabe

## Ghrieb préside la cérémonie de remise du Prix du président de la République



**L**e Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi au Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif Rahal» (Alger), le lancement des activités de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe et la cérémonie de remise du Prix du président de la République pour la littérature et la langue arabe dans sa première édition. Le Prix couvre quatre domaines, à savoir «l'essor de la langue arabe» qui englobe les œuvres liées à la promotion de son utilisation dans divers aspects de la vie, «la domiciliation des connaissances» qui

concerne les projets de recherche dans les domaines scientifiques et technologiques, et «La traduction» qui porte sur les recherches à valeur scientifique et technologique, notamment les plus récentes, pour être au diapason des évolutions scientifiques et technologiques. Le quatrième et dernier domaine intitulé «littérature et créativité» a trait au développement des recherches littéraires et créatives qui aiguissent le goût collectif et artistique, d'une part, et ravivent le sentiment de fierté et d'appartenance à la nation, d'autre part.

Commandement de la Gendarmerie nationale

## Cherfi visite le service de lutte contre les crimes cybernétiques



**L**a Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi a effectué, jeudi, une visite au service de lutte contre les crimes cybernétiques au Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) à Alger. Dans une déclaration à l'APS, Mme Cherfi a indiqué que cette visite s'inscrivait dans le cadre de "l'élargissement de la concertation et de l'échange de l'expertise de la GN en matière de lutte contre les cybercrimes, et ce en prévision du lancement de la cellule de veille cybernétique relevant de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE)". Se-

lon Mme Cherfi, cette cellule a pour but d'"assurer une veille à travers les technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de détecter les dérives et actes portant atteinte à la sécurité de l'enfant, à travers l'identification, le suivi et le constat des contenus numériques comportant des violations des droits de l'enfant. La même cellule, ajoute Mme Cherfi, aura pour mission "le traitement instantané des contenus détectés, leur analyse, et l'évaluation de leur impact sur la sécurité des enfants" avant de transmettre les résultats traités aux autorités compétentes.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

**Direction - Rédaction - Administration**  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
**Président Directeur Général**  
Lazreug Mohamed

**Directeur de la Publication**  
Abdellah BOUHALLI

**Directeur Technique**  
Benyoucef Mohamed

**Conception PAO**  
Le Carrefour d'Algérie  
**Bureau de Mostaganem**  
Tél: 045 41 73 80  
**Impression Ouest**  
Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP  
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: lecarfourdor@anep.com.dz

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

## Le Président de la République visite plusieurs stands

# La production algérienne à l'honneur

Par B.Kamel

Quels sont ces produits algériens «hors pétrole» qui font les beaux jours de l'économie? Quelles sont les «nouvelles» ambitions des opérateurs économiques pour aller davantage à la conquête des marchés africains et européens? Il est vrai que l'Algérie multiplie ses signaux envers ses partenaires pour venir investir dans le pays. Mais elle appelle, en même temps, ses opérateurs et producteurs à faire des sacrifices pour «vendre mieux» le produit algérien sur le marché, d'une part pour satisfaire les besoins des consommateurs et d'autre part, pour exporter le savoir-faire algérien. La 33ème Foire de la Production Algérienne, ouverte du jeudi 18 au 27 décembre 2025, promet beaucoup car réunissant plus de 600 participants entre entreprises, startup, artisans et opérateurs spécialisés dans les biens et les services de toutes parts et de toutes régions du pays. Une manifestation qui est placée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Un autre défi de promouvoir le produit 100% algérien dans divers secteurs clés et vitaux de l'économie nationale dans un nouveau contexte économique où l'Algérie est en train de booster la production «hors hydrocarbures». Tout compte fait, l'Algérie nourrit l'ambition d'atteindre un montant de 05 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici la fin 2025. Le monde des affaires et des opérateurs économiques se sont donc donné rendez-vous pour exposer et faire étalage de leur savoir-faire et de leurs produits ainsi que leurs potentialités dans un marché devenu concurrentiel car ouvrant droit aux possibilités de percer davantage le continent africain et pourquoi pas, les pays de l'Union européenne. Le timing de la tenue d'une telle manifestation n'est nullement le fruit d'un hasard de calendrier, en ce sens qu'il est convenu de faire des bilans de production, réalisés par les opérateurs

économiques nationaux. Dans ce registre, le Chef de l'Etat, M. Abdelmadjid Tebboune, a visité, jeudi après-midi, plusieurs stands de la Foire de la Production Algérienne (FPA), dont il a inauguré la 33ème édition au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). A l'entame de sa visite, le Président de la République a inauguré le nouveau pavillon d'exposition baptisé "Pavillon Palestine". En cet endroit, il a écouté des explications exhaustives sur ce nouvel espace d'exposition, présenté par le Directeur Général de la Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX), M. Karim Boukadoum. Le chef de l'Etat a, par la suite, suivi, un exposé de la ministre du Commerce Intérieur et de la Régulation du Marché National, Mme Amel Abdellatif, portant sur la répartition du tissu économique, le bilan des opérateurs économiques dans la production de biens et de services et la participation des entreprises économiques algériennes. Le Président de la République a également fait escale au pavillon du ministère de la Défense. Il a écouté des explications détaillées sur les nouveautés de l'industrie militaire notamment dans le domaine de la fabrication de véhicules de combat, de systèmes d'armement et de drones. Il s'est ainsi attardé au stand de l'Etablissement de construction mécanique de Khenchela, spécialisé dans la fabrication d'armes légères où il a pris connaissance des derniers produits et armes dont le fusil à pompe semi-automatique, fleuron de l'industrie militaire nationale. Le Chef de l'Etat s'est également arrêté au stand de la Base centrale logistique de la 1ère Région militaire où des explications détaillées lui ont été fournies sur la chaîne de fabrication de batteries et les dernières technologies dans le domaine de l'énergie. Au niveau du stand de l'Etablissement de rénovation des matériels automobiles, le président de la République a écouté des explications sur les chambres froides dont la production connaît un développement notable, en phase

avec les besoins des unités de l'Armée et dans l'objectif d'atteindre l'autosuffisance. Par la suite, M.Tebboune a visité le stand du secteur de l'industrie pharmaceutique où il a écouté des explications sur l'activité du groupe LDM, spécialisé dans la fabrication de médicaments ainsi que sur la nouvelle usine de production de traitements hormonaux, la cinquième usine de ce type dans le monde, fabriquant des médicaments antithyroïdiens dans le cadre d'un partenariat algéro-allemand. Le Président de la République a aussi visité le stand du Centre national de recherche en biotechnologie (CRBt) de Constantine, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique où il a écouté un exposé sur la contribution de ce centre dans le domaine de l'agriculture, notamment l'agriculture tubulaire qu'il a développée pour la production de nouveaux fruits qui viennent s'ajouter aux cultures algériennes comme la banane ainsi que son rôle dans les domaines de la formation et de la santé. Le Chef de l'Etat a également parcouru le stand du groupe Giplait où il s'est enquis des nouveaux produits et des réalisations accomplies par ce leader de l'industrie du lait et des produits laitiers. Dans ce cadre, des explications lui ont été fournies sur la stratégie adoptée par le groupe, conformément aux orientations des hautes autorités du pays concernant la valorisation de la production nationale. Au stand du groupe agro-industries AGRODIV, le Président de la République a suivi des explications sur le bilan du groupe et ses nouveaux produits notamment avec son expansion et les nouvelles unités entrées en exploitation. Au stand du groupe de sidérurgie Tosyali-Algérie, le président de la République a écouté des explications sur les nouveaux projets lancés par le groupe à Gara Djebilet et Béchar, avant de visiter le stand du groupe CERAM DECOR, spécialisé dans la céramique qui emploie plus de 2.000 travailleurs et exporte vers plus de 25 pays.

### Instauration d'une administration territoriale efficace

## Au cœur des priorités de l'Etat

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné, mercredi soir, que le renforcement de la gouvernance locale et l'instauration d'une administration territoriale capable de répondre efficacement aux besoins des citoyens s'inscrivent au cœur des réformes continues que l'Etat s'attèle à concrétiser. Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le projet de loi relatif à l'organisation territoriale du pays, M. Sayoud a affirmé que "le renforcement de la gouvernance locale, la réalisation d'une répartition équilibrée et cohérente des unités administratives et la prise en charge des besoins des citoyens constituent une démarche importante qui s'inscrit au cœur des réformes continues de l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebbou-

ne". Cette démarche fait partie des engagements du président de la République dans le cadre de "la vision stratégique de poursuivre les efforts visant à corriger les déséquilibres territoriaux et à créer des collectivités locales reposant sur des bases solides et réalistes et sur des critères objectifs et pointus", a-t-il précisé. Et d'ajouter que son secteur s'attèle à "élaborer une feuille de route pour la réforme du système financier local en vue de permettre aux collectivités locales de mobiliser leurs propres ressources, sans dépendance excessive aux allocations et transferts du budget de l'Etat, susceptibles de réduire leur autonomie". Concernant les critères de découpage administratif, le ministre a rappelé que les wilayas du Sud "détiennent la part du lion dans ce découpage", indiquant que l'objectif est de "résorber les distances et de permettre aux autorités locales de mieux maîtriser

la gestion des affaires publiques", soulignant que l'opération "se poursuivra pour englober d'autres régions du pays si nécessaire, et à chaque fois que les conditions du découpage sont réunies". Dans le but d'améliorer la gestion des affaires locales, M. Sayoud a estimé nécessaire "la révision du découpage administratif des communes, une question qui sera étudiée prochainement", précisant à ce propos que "la réussite de toute stratégie demeure tributaire de la disponibilité des moyens nécessaires". Pour le ministre, la promulgation des lois relatives à la commune et à la wilaya représente "une étape stratégique majeure visant à renforcer la décentralisation et à dynamiser la participation des citoyens à la gestion de leurs affaires locales, notamment à travers les nouveaux mécanismes proposés en matière d'élargissement des prérogatives des élus".

### Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

## Le produit algérien a la cote

Ce n'est pas impossible de voir le produit «made in Algérie» coté à sa juste valeur... Il suffirait donc de rassembler les conditions indispensables et se mettre au diapason des normes en vigueur dans les pays avancés. Seulement, avant de penser à conquérir des marchés «extra-muros», il faudrait s'imposer sur le marché local intérieur. Et avant de penser à la conquête des marchés, il faudrait avant tout conquérir les esprits et les mentalités un peu tordus... Par mentalité, je voudrais insinuer les préjugés —un genre de micro-be psychique- collés dans les esprits de pas mal d'Algériens, à l'endroit de tout produit fabriqué en Algérie. Donc, il a fallu du temps pour voir infléchir l'effet abject de ces préjugés et constater une réconciliation de l'Algérie avec les produits «made at home». Le gros problème ayant généré ce genre de mentalité infecte, c'est la concurrence mondiale acharnée dont les rivaux pourraient recourir aux méthodes les plus machiavéliques possibles dans l'unique but d'imposer leurs produits. Il y a un siècle de ça, le monde était divisé en deux catégories ceux qui produisent et font écouler leurs marchandises sans problèmes et ceux qui achètent et consomment. Actuellement, les industries avaient envahi tous les pays du monde. Même les pays, autrefois affreusement sous-développés, sont devenus des pays plus ou moins industrialisés, en essayant de monter la vertigineuse vague de la concurrence mondiale. C'est justement, dans ce climat économique mondial caractérisé par une «lutte» sans merci que l'Algérie s'était mise sur le piédestal afin de se frayer un chemin qui lui revient de droit dans ce cafouillage planétaire. Pour y arriver, sain et sauf, il faudra donc, mettre au point une stratégie industrielle efficace, faisant partie d'une stratégie économique globale. Cela s'appelle agir en connaisseurs des exigences et des circonstances des marchés intérieurs et extérieurs, notamment un marché intérieur complètement à la merci «des envahisseurs» étranges. Cependant, cela ne serait pas une chose facile de détrôner cette présence étrangère, ayant envahi le fond et le comble. Toutefois, cette présence étrangère pourrait, en quelque sorte, avoir un aspect positif... C'est celui de booster la production nationale à se perfectionner et à s'ajuster par rapport à la bonne qualité de la production importée, régnant sur le marché intérieur. Les bons résultats réalisés jusqu'à maintenant, vont ouvrir notre appétit, pour d'autres exploits et d'autres performances. Il suffirait donc, de croire en soi et ensuite vouloir.... Et cela finirait par pouvoir !!!

### Il a sauvé des vies lors d'une agression dans un train en Grande Bretagne

## Samir Zitouni reçu par le roi Charles III

Le roi Charles III a reçu, mercredi, Samir Zitouni, l'Algérien qui a risqué sa vie pour sauver des passagers dans un train en Grande Bretagne lors d'une agression au couteau, en novembre dernier. Le roi Charles III a reçu Samir Zitouni, qui travaille comme agent de sécurité dans le train, ainsi que le conducteur Andrew Johnson, lors d'une réception organisée en leur honneur et en reconnaissance par les plus hautes autorités britanniques de leur bravoure face à l'assaillant qui avait tenté d'agresser des passagers du train dans la région de Cambridgeshire, le 1er novembre dernier. Zitouni a fait face à l'assaillant qui s'était attaqué aux passagers avec un couteau. Poignardé à plusieurs reprises, il avait été admis à l'hôpital. Suite à cette agression, le Consul général d'Algérie à Londres, Abdelmadjid Amini, s'est immédiatement déplacé au chevet du ressortissant algérien. Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, avait salué "la bravoure et l'héroïsme exceptionnels de notre concitoyen qui a suscité une vague de sympathie, de reconnaissance et d'admiration au niveau de la classe politique et de la société britannique".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Alerte au monoxyde de carbone

Invisible, inodore, silencieux, le monoxyde de carbone continue de faucher des vies en Algérie, transformant chaque hiver en saison à haut risque. Derrière les murs des foyers, ce gaz mortel, issu d'une combustion incomplète, demeure l'une des principales causes d'intoxication accidentelle domestique. Les chiffres, eux, parlent avec gravité: en 2024, la Protection civile a enregistré 119 décès dont plus de la moitié liée aux chauffe-bains. En 2025, la tendance reste préoccupante, avec plus de 100 morts recensés et des milliers de personnes sauvées in-extremis. Face à cette hécatombe silencieuse, l'État a engagé une lutte à plusieurs fronts. Le plus emblématique reste le vaste programme national de Sonelgaz visant l'installation de 22 millions de détecteurs de monoxyde de carbone, à raison de deux appareils par foyer. Lancée en 2023 sur instruction du Président de la République, cette opération inédite a déjà permis l'installation de plus de 17 millions de détecteurs à travers le pays. «Il ne s'agit pas d'un simple accessoire, mais d'un dispositif vital», insiste Hassina Sadat, responsable de la communication à Sonelgaz, appelant les citoyens à coopérer pour atteindre l'objectif final. En parallèle, la Protection civile multiplie les campagnes de sensibilisation. Écoles, mosquées, médias, quartiers: le message est martelé sans relâche. Le lieutenant-colonel, Nassim Bernaoui, rappelle que les chauffe-eaux représentent près de 70 % des sources d'intoxication et souligne que «l'aération, l'entretien régulier des appareils et le respect des normes de sécurité restent les premières lignes de défense». Les professionnels de santé tirent également la sonnette d'alarme. Au CHU d'Oran où plus de 6.600 séances d'oxygénothérapie hyperbare ont été réalisées, le professeur Nabil Tabet Aouel décrit le monoxyde de carbone comme «un tueur perfide, qui endort avant de tuer». Même constat chez le Dr Fathi Benachenhou, pour qui la banalisation des symptômes retarde souvent la prise en charge, aggravant les conséquences. Mais au-delà des dispositifs et des campagnes, le constat demeure clair: la prévention reste l'arme la plus efficace. Choisir des appareils conformes, éviter les produits de piètre qualité, vérifier les installations et ne jamais ignorer un détecteur qui sonne. Car dans cette lutte contre un danger invisible, chaque geste peut faire la différence entre la vie et la mort.

Hydrocarbures

Les progrès de l'Algérie, un modèle à suivre

La Chambre africaine de l'énergie (AEC) a mis en avant les avancées réalisées par l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures, notamment son cadre réglementaire régissant l'investissement dans le secteur, soulignant que ces progrès constituent un modèle à suivre pour les pays africains disposant de ressources pétrolière et gazière. L'Algérie, qui est "déjà l'un des producteurs africains les plus actifs de pétrole et de gaz a connu un élan encore plus important en 2025", affirme l'AEC dans un article publié sur son site web, notant que la confiance des investisseurs dans le secteur énergétique algérien est en progression, dans le sillage d'un climat d'investissement plus favorable rendu possible par l'actuelle loi sur les hydrocarbures. L'article est revenu aux accords signés ces derniers mois entre Sonatrach et plusieurs autres compagnies internationales notamment dans le cadre de l'appel à concurrence 2024 (Algeria Bid Round

2024), lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT). Il s'agit aussi des accords de développement et de partenariat signés avec Midad Energy (Arabie saoudite) et Sinopec (Chine) ou ceux en "pour-parlers avancés" avec ExxonMobil et Chevron, selon la même source, qui relève que "les progrès de l'Algérie offrent "une leçon opportune aux nations africaines disposant de ressources pétrolières". Cette organisation continentale a mis en avant également les potentialités énergétiques de l'Afrique, qui possède "environ 125 milliards de barils de réserves de pétrole prouvées et environ 625 trillions de pieds cubes de gaz naturel en 2025", ce qui représente, a-t-on souligné, "des emplois, des infrastructures et une prospérité qui attendent d'être libérés". Citant le rapport de la Chambre "State of African Energy: 2026 Outlook Report", le même site indique que la production globale d'hydrocarbures de l'Afrique

devrait se maintenir stable à environ 11,4 millions de barils équivalents pétrole/jour, soulignant que "maintenir et encore moins étendre cette production nécessite un investissement continu. De nouvelles découvertes doivent être développées". S'agissant des énergies renouvelables en Afrique, l'AEC affirme que le continent a "le potentiel de remodeler le paysage énergétique et d'améliorer la sécurité énergétique pour des millions de personnes", ajoutant qu'entre 2020 et 2025, l'Afrique a investi 34 milliards de dollars dans les technologies d'énergie propre, dont 52% destinés à l'énergie solaire et 25% à l'éolien terrestre. Basée à Johannesburg (Afrique du sud), l'AEC est une organisation panafricaine qui promeut les intérêts du secteur énergétique sur le continent africain. Elle œuvre pour promouvoir les investissements, et encourager le développement des ressources énergétiques, et à faire progresser l'accès à l'énergie en Afrique.

Centre national du registre de commerce (CNRC)

Une plateforme électronique dédiée à la déclaration du bénéficiaire réel

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a lancé, mercredi sa plateforme électronique dédiée à la déclaration du bénéficiaire réel, à savoir la personne physique qui exerce un contrôle effectif sur l'entreprise et profite de son activité. L'annonce officielle du lancement de cette plateforme a été faite par le Secrétaire général du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El Hadi Bekir, au niveau de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), à l'occasion du début des journées portes ouvertes de trois jours, organisées par le ministère, et consacrées aux risques liés à l'exploitation des personnes morales à des fins de blan-

chiment d'argent et de financement du terrorisme. Dans son allocution, M. Bekir a souligné que le CNRC, à travers ses antennes, est chargé de recevoir ces déclarations et de les inscrire dans un registre national unifié des bénéficiaires réels, rappelant que cette déclaration est obligatoire pour toutes les sociétés commerciales, les sociétés civiles, les associations et les wakfs, dans le cadre du renforcement de la transparence et du respect de la réglementation en vigueur relative à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. De son côté, le directeur général de la CACI, Ismail Chakib Koudiri, a mis en avant l'importance de ces journées portes ouvertes, qui permettent aux opérateurs économiques de prendre conscience des risques liés à l'utilisation des revenus générés par leurs activités, dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il a également indiqué que la procédure de déclaration du bénéficiaire réel s'inscrit dans les efforts de l'Algérie visant à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terroris-

me, à travers l'adaptation de son arsenal juridique et financier, ainsi que le respect de ses engagements internationaux, notamment avec le Groupe d'action financière (GAFI). La cérémonie d'ouverture des journées portes ouvertes a été marquée par la présentation des résultats de l'évaluation des risques liés à l'exploitation des personnes morales à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, réalisée par le CNRC, sur la base de la méthodologie adoptée par la Banque mondiale. Cette évaluation a porté sur 173.976 sociétés commerciales, 1.648 sociétés civiles, 210 bureaux de liaison, 137.752 organisations à but non lucratif ainsi que 15.125 wakfs. Cette évaluation a permis d'identifier les principales menaces et formes d'exploitation liées aux personnes morales, d'analyser les faiblesses structurelles, organisationnelles et opérationnelles, d'évaluer le niveau global des risques ainsi que le niveau de risque par type de personne morale, et de formuler des recommandations pour renforcer le cadre juridique et institutionnel.

Droit de change pour voyage

Les nouvelles procédures visent à mieux organiser l'opération

Le Vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Benbahane, a déclaré, jeudi, que les deux dernières notes émises par la Banque d'Algérie (BA) concernant le droit de change pour voyage à l'étranger, prévoyant de nouvelles procédures d'octroi, visent à mieux organiser et réguler l'opération et à mettre un terme aux dépassements récemment enregistrés. Dans une déclaration à la Radio nationale, le responsable a précisé que la nouvelle mesure, qui prévoit le paiement de la contrepartie en dinars exclusivement via des moyens de paiement scripturaux, tels que la carte CIB, le chèque bancaire ou le virement, le paiement en espèces n'étant plus admis, vise à "protéger le citoyen en lui permettant de traiter avec des institutions financières et non avec des personnes, et faire en sorte que le droit de change bénéficie à la personne concernée et non à des tiers". Après avoir mis l'accent sur "la coordination étroite" entre la Banque d'Algérie et les autres banques commerciales pour faciliter l'ouverture d'un compte au profit du citoyen dès le dépôt de sa demande, l'intervenant a précisé que les nouvelles mesures organisationnel-

les s'inscrivent en droite ligne avec la transformation numérique que connaît l'Algérie. Dans ce contexte, il a fait observer que "le processus de numérisation de l'économie nationale ainsi que les opérations financières commence par l'ouverture d'un compte bancaire, au niveau de la poste ou des banques, une opération qui a été facilitée au maximum par l'ensemble des banques commerciales". A cet égard, il a rappelé que le réseau bancaire national compte actuellement un total de 1800 agences bancaires à travers l'ensemble du territoire national, ce qui permet, a-t-il indiqué, d'optimiser les services bancaires et financiers aux citoyens, de manière à garantir l'inclusion financière. Interrogé sur le caractère obligatoire ou non de l'ouverture d'un compte bancaire pour chaque membre de la famille dans le cas d'un voyage familial, M. Benbahane a précisé que la législation en vigueur permet au chef de famille d'ouvrir un compte bancaire à partir duquel peuvent effectuer des opérations les enfants n'ayant pas atteint l'âge légal pour ouvrir un compte bancaire ou ceux qui sont encore à la charge de leur famille.

Projet de code de la route

L'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué que l'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs dans le cadre du renouvellement du parc national et du renforcement de la sécurité routière. Au cours d'une séance plénière, mardi, à l'APN, consacrée à la réponse aux questions soulevées par les députés lors du débat du projet de code de la route, le ministre a souligné, concernant le dossier de l'acquisition de bus neufs, que l'Etat "facilitera la procédure", assurant qu'"il n'existe aucun problème quant à l'importation de camions". Après avoir rappelé la décision de retrait des bus vétustes de plus de 30 ans et d'une grande partie des bus de 20-30 ans, le ministre a précisé que l'acquisition de 10.000 bus destinés au transport urbain, suburbain et rural "se fera par étapes à partir de janvier prochain et se poursuivra jusqu'à mars ou avril". Concernant le transport ferroviaire, le ministre a mis en avant le programme d'action du secteur pour le développement de ce type de transport à travers l'acquisition de nouveaux wagons de transport de voyageurs et de marchandises, ainsi que de locomotives de traction de différents types, soulignant que celles destinées à la mine de Gara Djebilet auront une "grande capacité de traction".

Via les frontières avec le Maroc

## Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, alors que plus de 1 million de comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 10 au 16 décembre en cours, a indiqué, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 10 au 16 décembre 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionna-

lisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 92 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec

le Maroc, alors que 1.016.772 comprimés psychotropes ont été saisis". "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté 306 individus et saisi 53 véhicules, 336 groupes électrogènes, 173 marteaux piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "13 autres individus ont été appréhendés et 2 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un pistolet automatique, 9 fusils de chasse, 62.245 litres de carburants, ainsi que 48 quintaux de tabacs et 19 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Dédiée à l'action bénévole

## Hidaoui annonce le lancement de la plateforme numérique «Moubadir»

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a annoncé, jeudi à Alger, le lancement de la plateforme numérique "Moubadir" dédiée à l'action bénévole, visant à renforcer la culture du bénévolat et à unifier les efforts et les initiatives locales pour une action bénévole professionnelle et durable. Dans son allocution à la clôture des travaux du Forum sur l'action bénévole des jeunes algériens, organisé à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du bénévolat, en présence d'acteurs de l'action bénévole et de diverses associations, M. Hidaoui a souligné que cette plateforme vise à promouvoir les différentes initiatives bénévoles, de même qu'elle constitue un espace de rencontre en-

tre initiateurs et partenaires. Il a ajouté que cette plateforme permet aux bénévoles d'explorer les opportunités de volontariat dans divers secteurs, en veillant à encourager les initiatives et à promouvoir les partenariats pour une action bénévole contribuant au développement de la société. Pour le ministre, "l'organisation de ce Forum intervient en concrétisation de la vision du Conseil supérieur de la jeunesse (2023-2033) dans son volet relatif à l'ancrage des valeurs du bénévolat et de citoyenneté chez les jeunes, car il s'agit d'un espace consultatif unissant les différentes catégories de jeunes et les associations juvéniles activant dans ce domaine". Lors d'une séance de dialogue intitulée "l'action bénévole en Algérie: vers une vision citoyenne commune", avec la participation de

Mme Salima Souakri, présidente d'une fondation caritative, M. Hidaoui a affirmé que l'Algérie aspire à créer une initiative caritative innovante et nouvelle, et à l'encourager à travers les différents espaces au niveau national. Il a mis en avant l'importance de la structuration et de l'organisation de l'action bénévole pour ancrer la culture d'initiative chez les jeunes, renforcer l'esprit de citoyenneté et de solidarité, et ce à travers la création d'espaces pour l'action caritative avec la garantie de l'effet durable et constant de ces initiatives. Pour sa part, Mme Souakri a appelé à encourager les jeunes à adhérer massivement à l'action bénévole, soulignant l'importance des plateformes numériques dans l'adhésion des jeunes issus des différentes villes et localités à ce créneau.

Pour «infraction à la législation et à la réglementation des changes»

## 13 individus condamnés à 18 mois de prison ferme à Souk Ahras

Le tribunal de Souk Ahras a condamné, jeudi après-midi, 13 individus à 18 mois de prison ferme et à une amende de 200.000 dinars pour les délits d' "entrée et de sortie illégales du territoire national " et " infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux ", a-t-on appris auprès du parquet. La même source a précisé que " les 11 et 14 décembre 2025, les gardes-frontières de Souk Ahras ont arrêté 13 individus qui tentaient de franchir la frontière en provenance d'un pays frère de manière illégale, en dehors du poste frontière, après avoir bénéficié d'une allocation de voyage de 750 euros, et ce, pour échapper aux conditions légales imposées pour bénéficier de cette allocation, notamment la durée de séjour à l'étranger conformément à la réglementation ". Après le contrôle des concernés, une somme d'argent en devises de 750 euros a été découverte en possession de chacun d'eux, a ajouté la même source, soulignant qu' " après

l'enquête préliminaire menée par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Heddada, les suspects ont été présentés devant la procureur de la République et poursuivis en vertu des procédures de comparution immédiate pour avoir commis les délits cités ". La même source a rappelé que " ces actes sont

punis par l'article 175 bis 1 du code de procédure pénale et les articles 01 et 01 bis de l'Ordonnance n 96-22 du 9 juillet 1996, modifiée et complétée, relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger ".

Gendarmerie nationale

## Un atelier de production de complément alimentaire nocif pour la santé démantelé

Les enquêteurs du service de la sécurité alimentaire au sein du service central opérationnel de lutte contre le crime organisé de la Gendarmerie nationale (GN) sont parvenus à mettre un terme à l'activité d'un atelier et d'un réseau criminel produisant et commercialisant un complément alimentaire sous l'appellation de «Khaltet El Soltane» contenant des substances nocives pour la santé du consommateur, avec l'arrestation de 3 individus suspects, indique, lundi, un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la sécurité alimentaire et à la protection du consommateur, les enquêteurs du service de la sécurité alimentaire pertinent du service central opérationnel de lutte contre le crime organisé de la GN, ont mis fin à l'activité d'un atelier ainsi que celle d'un réseau criminel produit et commercialisant un complément alimentaire sous l'appellation de «Khaltet El Soltane», commercialisé via les réseaux sociaux », précise le communiqué.

Ouargla

## Saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ouargla ont procédé à la saisie d'armes artisanales et d'équipements sensibles dans une ferme à Sidi Khouiled, avec l'arrestation d'un individu, indique mardi un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes sur le territoire de compétence du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Ouargla, et sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de Sidi Khouiled faisant état de la présence d'armes et d'équipements sensibles dans une ferme comprenant deux habitations, et après accomplissement de l'ensemble des procédures légales relatives à la perquisition, une patrouille a été constituée et une opération de descente menée», lit-on dans le communiqué. L'opération a permis «la saisie d'un pistolet automatique avec son chargeur, de deux pistolets artisanaux, d'un fusil de chasse, d'un drone avec l'ensemble de ses accessoires, des talkies walkies, de cartouches et d'une quantité de poudre». Les mêmes services ont également procédé à «la saisie de capsules de cartouches, 2.547 caméras de différents types, ainsi que de 2.160 boîtes d'encens de fabrication étrangère». Le propriétaire de l'une des habitations a été arrêté, tandis que le second suspect demeure en fuite. La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Khouiled «a ouvert une enquête sur cette affaire» et «le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes après parachèvement des procédures légales».

Détournement

de l'allocation Touristique

## Le ministère du Travail annonce des poursuites judiciaires

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a indiqué, mercredi, dans un communiqué, que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), placée sous sa tutelle, engagera des poursuites judiciaires à l'encontre des bénéficiaires de l'allocation de chômage impliqués dans le détournement de l'allocation touristique. "Les enquêtes sur l'affaire du détournement de l'allocation touristique ont révélé l'exploitation et l'implication de bénéficiaires de l'allocation de chômage dans un réseau organisé de détournement de l'allocation touristique vers des personnes n'y ouvrant pas droit", précise le communiqué. Ainsi, "l'ANEM, placée sous la tutelle du ministère du Travail, annonce que des poursuites judiciaires seront engagées contre les bénéficiaires de l'allocation de chômage impliqués dans ce réseau criminel, afin de protéger les deniers publics", ajoute le communiqué.

Pour la prise en charge

des doléances des citoyens

## Le ministère de la Poste lance un nouveau portail numérique

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé un nouveau portail numérique dénommé "Insat", dédié à la prise en charge des doléances des citoyens et leur permettre de déposer leurs réclamations, suggestions et demandes d'audience relatives aux services postaux et aux télécommunications électroniques, indique jeudi un communiqué du ministère. "Dans le cadre du renforcement des canaux de communication avec les citoyens ainsi que de la qualité des services publics, le ministère de la Poste et des Télécommunications, met à la disposition des citoyens le portail "Insat", dédié à la prise en charge de leurs doléances, accessible via le lien suivant : <https://insat.mpt.gov.dz>", précise la même source. Le portail vise à "permettre aux citoyens de déposer leurs réclamations, suggestions et demandes d'audience relatives aux services postaux et aux télécommunications électroniques, de manière simple et sécurisée, tout en garantissant leur traitement dans des délais raisonnables et avec une plus grande transparence", ajoute le ministère.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE RELIZANE  
NIF: 424024000048285

Avis De Pré-Qualification

Suite aux résultats du jugement des offres candidatures, relatif au concours national d'architecture restreint N°68/2025 paru au Journaux (منشور القراء) en langue arabe en date du 07/12/2025) et (le carrefour d'algerie en langue Français en date du 04/12/2025),  
PROJET: ETUDE, SUIVI POUR REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 2840 LLV  
+913 LP AUX CITES ENNACER ET ESSAADA COMMUNE DE RELIZANE WILAYA DE RELIZANE (CITES D'HABITAT INTEGRES  
PROGRAMME 2026)

Avis Direction des équipements public de la wilaya de relizane, Les bureaux d'études pré-qualifiés sont les suivants :

| N° | BUREAUX D'ETUDE PRE-QUALIFIE                                                                           | N° | BUREAUX D'ETUDE PRE-QUALIFIE                                                                     |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 01 | GHERIBALLAH HABIB                                                                                      | 26 | GROUPEMENT HADRI MOHAMMED + KAMOUNIA HOUSSEN<br>GERANT HADRI MOHAMMED                            |
| 02 | LARBI BENIJAR ABDRAHMANE                                                                               | 27 | CHAREF NADIRA                                                                                    |
| 03 | GROUPEMENT KARIME MOHAMED + BESSEKRI ISLAM<br>GERANT KARIME MOHAMED                                    | 28 | GROUPEMENT BEN HALOUIA AJMED + MAHI TAHR GERANT<br>BEN HALOUIA AHMED                             |
| 04 | GROUPEMENT BENALI SOUD + GASMI MOHICEN<br>GERANT BENALI SOUD                                           | 29 | NEDJARI MOHAMMED                                                                                 |
| 05 | BOUKHRIS AHMED                                                                                         | 30 | GROUPEMENT BEN MAAMER IMAD EL DINNE + BOUDJNANE<br>EL HADJ AHMED GERANT BEN MAAMER IMAD EL DINNE |
| 06 | ZEROUKHI MOUSSA                                                                                        | 31 | RAHO HICHAM                                                                                      |
| 07 | GROUPEMENT BENMBAREK BILAL + NESBA MOHAMMED<br>GERANT BENMBAREK BILAL                                  | 32 | GROUPEMENT DIALEM MOURAD MOKHTAR+ MOKHTAR<br>YUCEF GERANT DIALEM MOURAD MOKHTAR                  |
| 08 | BENMBAREK FAYSSAL                                                                                      | 33 | ELAGOUN MAIMOUD                                                                                  |
| 09 | GROUPEMENT BOUALEM MESKIN + MOURDJAN YUCEF<br>GERANT BOUALEM MESKIN                                    | 34 | GROUPEMENT TAHAR ASSIA + DERBAL AZZEDDINE<br>GERANT TAHAR ASSIA                                  |
| 10 | GROUPEMENT ATATFA TAHA NADJI + ZAHZAH ABDEL<br>GHANI GERANT ATATFA TAHA NADJI                          | 35 | GROUPEMENT KAD MOHAMED+ CHIKHAOU BOUZIYAN<br>GERANT KAD MOHAMED                                  |
| 11 | NOURINE TAZGHAT                                                                                        | 36 | LOUHIBI MOHAMED REDA                                                                             |
| 12 | EL HAOUARI ABD EL DJALIL                                                                               | 37 | GROUPEMENT BEN AHMED MOHAMMED EL AMINE +<br>MEZHOUD NABIL GERANT BEN AHMED MOHAMMED EL AMINE     |
| 13 | GROUPEMENT BRAHIMI GHANEM + CHAOUCHI ABD EL<br>KRIM GERANT BRAHIMI GHANEM                              | 38 | GROUPEMENT MAHI MOUSTAFA + TAHRI SAID<br>GERANT MAHI MOUSTAFA                                    |
| 14 | GROUPEMENT ALI YOUSSEF + MOHAMED BEN ABDI<br>GERANT ALI YOUSSEF                                        | 39 | GROUPEMENT BEKKADOUR SIDI AHMED + BECHEIKH<br>GHOLEM ALLAH GERANT BEKKADOUR SIDI AHMED           |
| 15 | GROUPEMENT HAQUES SALAH + KARI WALID<br>GERANT KARI WALID                                              | 40 | BEI MOKHTAR MALIKA                                                                               |
| 16 | KERRAS RACHID                                                                                          | 41 | GROUPEMENT BAROUDJI MOHAMMED + DAHMANI ISMAIL<br>GERANT BAROUDJI MOHAMMED                        |
| 17 | GROUPEMENT MEFLAH HADJ MOHAMED EL AMINE +<br>CHENNI ABD ELHAMID GERANT MEFLAH HADJ<br>MOHAMED EL AMINE | 42 | GROUPEMENT CHERGUI AMINA + BENMEHAL MADDOUB ABD<br>EL KRIM GERANT CHERGUI AMINA                  |
| 18 | CHAÏBE DRA MOHAMED CHERIF EL AMINE                                                                     | 43 | MRAKCHI NASSIRA                                                                                  |
| 19 | KERKACHE BENAOUA                                                                                       | 44 | BETTAHAR MOHAMMED AMINE                                                                          |
| 20 | GROUPEMENT MERARI MOHAMMED + CHENAFI NAZIH<br>GERANT MERARI MOHAMMED                                   | 45 | GROUPEMENT HOUARI AMINA + MERIEM AMINE<br>GERANT HOUARI AMINA                                    |
| 21 | BOUAMRANE ABDERRAZAK                                                                                   | 46 | GROUPEMENT AIT ATMANE MOHAMMED + KHELIFA<br>SENOUSSI MOHAMED GERANT KHELIFA SENOUSSI MOHAMED     |
| 22 | BENYAHIA OTHMAN                                                                                        | 47 | MEDJADI SAID                                                                                     |
| 23 | BOUBEGRA ABOU BAK ESSIDDIK                                                                             | 48 | REBAHI ALI                                                                                       |
| 24 | BEKHEDDA SMIR                                                                                          | 49 | BOUKARABILA AMINE                                                                                |
| 25 | HANAMA AMINA                                                                                           | 50 | NABAR MOHAMED                                                                                    |

Les bureaux d'études pré-qualifiés sont invités à remettre les offres techniques, prestations et les offres financières du projet cité si dessus dans un délai de 15 jours conformément aux clauses du cahier des charges.

Les offres doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes.

- Une enveloppe contenant « offre technique » comprenant les pièces exigées dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'offre prestations » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE

« Soumission à ne pas ouvrir »

AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N°68/2025

(Offre technique, Prestation et Offre financière)

La date de dépôt des offres est fixée au 15 jour avant 11:00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis de pré-qualification au BOMOP ou les journaux nationaux.

L'ouverture des plis des offres techniques est prévue le même jour de dépôt des offres à 11:00 heures. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de fin de semaine celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires, au siège de la direction des équipements public de la wilaya de Relizane

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531016395

20.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA RELIZANE  
DAIRA ZEMMORA  
COMMUNE DAR BENABDELLAH

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'assemblée populaire communale de DAR BENABDELLAH lance un avis de recrutement pour les besoins de ses structures :

| Intitulé du poste                                                 | Mode de recrutement | Conditions de recrutement                                                                                        | Spécialité demandées | Nbre de postes à Pourvoir | Lieu de nomination           | Autres conditions |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------|------------------------------|-------------------|
| Ingénieur d'Etat en statistiques de l'administration territoriale | Concours sur titre  | Parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en statistiques ou d'un titre reconnu équivalent. |                      | 01                        | Selon les besoins du service |                   |

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- 1- Demande manuscrite de participation au concours sur titre contenant l'adresse et le N° de téléphone ,
  - 2- Photocopie de la carte nationale d'identité,
  - 3- Une copie du document justifiant la situation vis à vis du service national
  - 4- Une copie (1) du titre, ou diplôme exige, auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation ,
  - 5- Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat ,
  - 6- Copies des attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant ,
  - 7- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure ou diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant ,
  - 8- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ,
  - 9- Une fiche familiale le cas échéant,
  - 10- Une attestation justifiant de l'handicap du candidat, le cas échéant ,
- Le candidat définitivement admis au concours complètera son dossier par les pièces suivantes :
- 1- Un extrait d'acte de naissance original ,
  - 2- Une copie du document justifiant la situation vis à vis du service militaire ,
  - 3- (02) deux photos d'identité ,
  - 4- Les certificats médicaux ( phthisiologie , générale ) ,

- Les dossiers doivent être adressés à monsieur le président de L'APC de DAR BEN ABDELLAH ( service du personnel ) dans délai 15 jours ouvrables à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux .

NB : Tout dossier incomplet ou reçu après délai ne sera pas pris en considération.

Le président de L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531016481

20.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BECHAR  
DAIRA D'ABADLA  
COMMUNE ERG FERRADJ

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES

N° 04/2025

Le président du Conseil populaire municipal de la Commune d'erg ferradj propos, appel d'offres ouvert avec exigences de capacité minimale. Destinée à l'achèvement des travaux d'aménagement de l'entrée de la commune de ERG FERRADJ  
Les établissements titulaires d'un certificat de qualification et d'une classification professionnelle de trois (03) et au dessus l'activité principale c'est les travaux publics En validation, et de réalisations d'un projet similaire dans le domaine du Revêtement des voiries ou développement urbain. Son chiffre d'affaires moyen est de trois (03)année (2022-2023-2024) Qu'est-ce qui est égal ou supérieur à 3 000 000,00 DA. Certifié par les autorités fiscales. Les institutions intéressées par cette annonce doivent se rapprocher du siège de la commune de ERG FERRADJ du service technique, pour retirer le cahier des charges en échange d'un paiement financier de 3000,00.DA chaque jour de travail à partir du 08H30 jusqu'à 16H00.

- a) -Le dossier de candidature ou/ou asra composés de:
1. Déclaration de candidature (remplie, signée, cachetée et datée)
  2. Déclaration de probité (remplie, signée, cachetée et datée)
  3. Statut de l'entreprise (cas de société).
  4. Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
  5. Une copie du certificat de dépôt légal pour les comptes sociaux dans le cas des institutions.
  6. Copies des attestations fiscales et parafiscales (extrait de rôle apuré (Non inscrit dans la liste des fraudeurs) et mises à jours CNAS, CASNOS et CACOBATPH).
  7. Copie de registre de commerce électronique.
  8. Numéro d'identification fiscale du soumissionnaire (NIF).
  9. Compétences professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelle, de trois degré (03) ou plus, dans le domaine des travaux publics ou développement urbain à titre principal, confidentiel en vigueur et valable jusqu'à la date d'ouverture des plis.
  10. Capacités techniques : Copies de références professionnelles (attestation de projets similaires réalisés pour réaliser un projet similaire dans le domaine du Revêtement d'route).
  11. Liste des moyens matériels : Les équipements affectés à la réalisation du projet doivent être accompagnés de cartes grises ou jaunes avec des attestations d'assurance valables et non encore périmées à la date d'ouverture des plis, ainsi que d'un rapport d'inventaire et d'inspection par un huissier de justice pour l'année 2025. Quant au reste des équipements propres à l'atelier (non mobiles), un rapport d'inspection par un huissier de justice pour l'année 2025 doit être présenté, valable et non encore périmé à la date d'ouverture des plis. La facture d'achat du matériel est approuvée par l'administration fiscale.
  12. Liste des ressources humaines appuyées par des pièces justificatives : attestation d'adhésion à la CNAS, valable à la date d'ouverture des plis, jointe aux diplômes ou attestations de réussite, attestation d'adhésion à la CNAS, et certificats de travail délivrés par les entrepreneurs pour justifier de l'expérience professionnelle, complétés, signés, tamponnés et datés.
  13. Une copie d'un certificat de déclaration de revenus valide, valable à la date d'ouverture des enveloppes, ou un bordereau valide et acceptable, portant le cachet « non inscrit sur la liste des fraudeurs ».
  14. Bilans fiscaux des trois (03) années (2022-2023-2024) visés par les services d'impôts
- b) - L'offre technique qui sera composée de:
1. Déclaration à souscrire (remplie, signée, cachetée et datée).
  2. Présent cahier des charges (rempli, signé, cacheté et daté) portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
  3. Mémoire technique justificative (remplie, signée, cachetée et datée).
  4. Planning d'exécution détaillé des travaux.
  5. Le rapport de visite de chantier est signé, tamponné et daté par les services techniques.
- c) - L'offre financière qui sera composée de:
1. Lettre de Soumission (remplie, signée, cachetée et datée).
  2. Bordereau des prix unitaires (remplie, signé, cacheté et daté).
  3. Détail quantitatif et estimatif (remplie, signé, cacheté et daté).
  4. Reçu de paiement

Le dossier technique et l'offre financière sont placés dans des enveloppes séparées, hermétiquement fermées, chacune d'elles indiquant le nom de l'établissement, la référence de l'appel à propositions et son objet, et comportant la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes doivent être placées dans une enveloppe extérieure hermétiquement fermée et scellée, et ne doivent porter aucune mention extérieure, à l'exception de « Le comité d'ouverture des enveloppes et d'évaluation des propositions ne les ouvrira pas ».

Le président du Conseil populaire municipal de la Commune d'erg ferradj

N° 04/2025Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

Achèvement des travaux d'aménagement de l'entrée de la commune de erg ferradj

Les offres doivent être soumises au siège de la commune d'erg ferradj. Précisez la date, dépôt des offres dans un délai de huit (08) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMP. La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour à huit heures (08h00) du matin. Si ce jour la date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour d'un jour férié ou chômé, le dépôt de l'offre est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant. Aucune offre ne sera acceptée avant ou après cette date. Les soumissionnaires sont invités à assister au processus d'ouverture des enveloppes, qui aura lieu en ligne au siège de la commune d'erg ferradj le jour même de la soumission de l'offre à (12h00) du matin. Les entrepreneurs restent engagés envers leurs offres pendant une période de (90) jours à compter de la date limite de soumission de l'offre.

Le président du Conseil populaire municipal de la Commune d'erg ferradj

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531016503

20.12.2025

Pour répondre à une demande accrue

# 1.600 logements LPL au programme prochainement

Par B. Habib

Dans le cadre de la poursuite des efforts des autorités locales dans le domaine de relogement des familles des habitations précaires ou vétustes, un programme supplémentaire portant distribution de 1.600 unités de logements type public locatif aurait été annoncé ce mercredi dernier, selon des sources sûres proches du dossier. Parmi ce quota, figurent 641 logements programmés dans les communes d'Oued Tlétat et Ain Kerma. Ce programme serait d'ores et déjà finalisé et achevé. En octobre, rappelons-le, un vaste plan de construction et de distribution avait été mis en place par les autorités locales, visant pas moins de 11.144 unités de logements tous types dont 9.298 logements publics locatifs (LPL) dans plusieurs communes et régions de la wilaya d'Oran. Ces efforts constants et soutenus de la wilaya viennent se greffer à la dernière grande opération de distribution de plus de 2.000 logements toutes formules, à l'occasion des festivités de célébration de l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale du 1er Novembre. A Oran, les autorités locales, à l'instar d'autres wilayas du pays, ont en effet distribué 2.072 logements tous types sur un programme qui revêt une portée symbolique, traduisant l'engagement renouvelé de l'Etat, en faveur de la justice sociale et la cohésion nationale.



## Oued Tlétat Remise des clés de plus de 300 logements publics locatifs

Les clés de 380 logements publics locatifs situés à Oued Tlétat ont été remises, jeudi, à leurs bénéficiaires. Ces logements sont destinés aux communes d'El Braya, Tafraoui et Boufatis. (wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il s'agit de 180 logements attribués à la commune d'El Braya et de 100 logements pour chacune des communes de Tafraoui et de Boufatis. Cette opération a concerné des logements situés au niveau du quartier des 2.000 logements publics locatifs à Oued Tlétat. Ces quotas de logements, constitués d'immeubles de cinq étages, sont dotés de l'ensemble des commodités nécessaires, notamment les aménagements extérieurs comprenant l'éclairage public, des espaces verts ainsi que des aires de jeux pour enfants. Pour rappel, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran a procédé, au cours de la semaine en cours, à la remise des clés de 600 logements publics locatifs aux bénéficiaires de la localité d'Ain El Beïda (Es-Sénia), ainsi qu'à l'attribution d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Ançor.

## Quand Oran perd ses quartiers d'antan

Par Youcef Chaïbi

Les anciens quartiers populaires d'Oran comme Eckmühl, Boulanger, El Hamri, Médioni, Brunie, Choupot, Petit Lac ou la Cité Petit étaient rythmés par la vie dans les hawchs, ces habitations solidaires qui ont aujourd'hui disparu sous les tours et les immeubles, mais restent vivants dans la mémoire des habitants. Oran a changé de visage au fil des décennies. Derrière les tours qui dominent aujourd'hui le paysage urbain, se cache une autre ville, faite de ruelles, de cours communes et de maisons individuelles et collectives (hawchs) ces anciennes habitations traditionnelles qui ont longtemps structuré la vie sociale des quartiers populaires, dans ces quartiers, avant l'arrivée des immeubles, ces derniers

formaient de véritables noyaux de vie. Plusieurs familles y partageaient une même cour, l'eau, le four, parfois même le repas. La solidarité n'était pas un slogan mais une pratique quotidienne. Les enfants grandissaient ensemble, surveillés par tout le quartier, et les anciens faisaient office de mémoire vivante. Cette réalité n'était pas propre à certains quartiers mais dans toute la ville. Les hawchs donnaient à Oran une dimension humaine. Chaque quartier avait son rythme, ses figures connues, ses commerces de proximité et ses traditions. On y vivait modestement, mais rarement seul. Avec les grandes opérations d'urbanisme, ces habitations ont été progressivement démolies. Les hawchs ont cédé la place aux immeubles et aux tours, censés répondre à l'urgence du logement. Si le béton a permis de lo-

ger davantage de familles, il a aussi effacé des repères sociaux et un mode de vie fondé sur la proximité et l'entraide. Aujourd'hui, dans ces mêmes quartiers, les immeubles se dressent là où s'étendaient autrefois des cours animées. Les voisins se croisent sans se connaître, les portes restent fermées, et les enfants jouent moins dans les espaces communs. Le silence a remplacé les voix, et l'anonymat a pris la place de la solidarité. Rappeler l'existence des hawchs à Oran, ce n'est pas rejeter la modernité, mais interroger la manière dont la ville s'est transformée. Ces quartiers portent encore, sous le béton, les traces d'une Oran populaire, chaleureuse et profondément humaine. Car une ville ne se mesure pas seulement à la hauteur de ses tours, mais à la mémoire de ses quartiers et à la vie qui les animait.

## Douanes

### Saisie de près de 53.000 comprimés de psychotropes et plus de 2,2 kg de kif traité

Les services des Douanes algériennes, en coordination avec des unités de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale, ont procédé à la saisie de près de 53.000 comprimés psychotropes et plus de 2,2 kg de kif traité, lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris, jeudi, auprès des mêmes services. Dans le cadre de l'exécution des missions de terrain continues des équipes opérationnel-

les des Douanes, et au cours de deux opérations distinctes menées respectivement dans les territoires de compétence de l'Inspection des sections des Douanes d'Oran extérieur et de l'Inspection des sections des Douanes de Bir El-Ater (Tébesa), les services des Douanes algériennes, en étroite coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale, ont saisi 52.939 capsules de

psychotropes de type "Prégabaline 300 mg", ainsi que 2,254 kg de kif traité, a précisé un communiqué des services des Douanes. Quatre individus ont été arrêtés et présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour la poursuite des procédures d'enquête. Un montant de 281.000 dinars, ainsi que quatre véhicules utilisés dans les activités de contrebande ont également été saisis.

### Agé de 81 ans Le journaliste Abdelkader Mimouni n'est plus

Le journaliste et ancien Rédacteur en chef-Adjoint du quotidien El Djoumhouria, Abdelkader Mimouni, est décédé, jeudi à Oran, à l'âge de 81 ans, des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès de ce quotidien public paraissant à Oran. Le défunt avait rejoint le journal El Djoumhouria en juillet 1976, où il fut l'un de ses piliers et comptait parmi l'élite des journalistes ayant fortement contribué à l'essor de ce quotidien, durant la période de son arabisation, selon la même source. Le regretté Abdelkader Mimouni, admis à la retraite en 2004, a occupé plusieurs postes, notamment celui de chef de la rubrique culturelle du journal, puis de Rédacteur en chef-Adjoint. Il est considéré comme l'un des journalistes de renom spécialisés dans le domaine culturel, ayant contribué de manière significative à l'enrichissement de la scène médiatique culturelle aux niveaux local et national. La dépouille du défunt a été inhumée dans l'après-midi au cimetière d'Ain El Beïda, à Oran.

## EHU d'Oran

### 1er colloque international médico-chirurgical les 20 et 21 décembre

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran abritera, les 20 et 21 décembre 2025, les travaux du premier colloque international médico-chirurgical, placé sous le thème "L'établissement à l'ère du progrès sanitaire", avec la participation de plus de 400 spécialistes nationaux et étrangers, a indiqué un communiqué de l'établissement de santé. Cet événement scientifique vise à mettre en exergue les dernières avancées médicales et chirurgicales adoptées par l'établissement, au cours des dernières années, et à mettre en lumière les progrès réalisés dans les domaines de la chirurgie avancée, du diagnostic de précision et des traitements modernes, ainsi que l'expertise des équipes médicales dans la prise en charge des cas complexes et l'amélioration des parcours de soins. "L'EHU d'Oran a pour mission principale d'assurer la prise en charge médicale et chirurgicale spécialisée et hautement spécialisée, notamment pour les pathologies complexes et lourdes", a-t-on expliqué, ajoutant que ce colloque vise à partager toutes les avancées réalisées, avec des spécialistes des quatre coins du pays. Le programme scientifique du colloque comprend plusieurs axes, notamment la chirurgie des cancers et la chirurgie mini-invasive, la chirurgie des cancers de l'appareil digestif, ainsi que les innovations en chirurgie vasculaire et endoscopique dans différentes spécialités. L'expérience de l'établissement en matière de transplantation d'organes et d'organisation du parcours des patients sera également présentée, avec un focus sur la médecine de précision, la biologie moléculaire, l'immunothérapie et les thérapies ciblées, selon la même source. L'organisation de ce colloque traduit la dynamique ascendante que connaît l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, ces dernières années, ayant enregistré un saut qualitatif dans plusieurs spécialités chirurgicales, grâce à l'introduction et l'élargissement de l'utilisation des technologies médicales de pointe, telles que la chirurgie thoracique mini-invasive, la microchirurgie neurologique, les techniques laser et l'endoscopie avancée, outre le traitement de l'obésité par des méthodes non chirurgicales. Par ailleurs, l'établissement œuvre à la concrétisation de plusieurs projets stratégiques, dont une unité de prise en charge des enfants et adolescents atteints de cancer, une unité de conservation des cellules souches, ainsi qu'une unité centrale de préparation des médicaments anticancéreux, dont la réception est prévue en 2026.

Tiaret

Lancement de la nouvelle plateforme numérique et de la modernisation de l'administration

Dans le cadre des commémorations du 65ème anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960 (1960-2025), le wali de la wilaya de Tiaret, M. Said Khalil, a présidé, mercredi dernier, à la salle de réunions de l'Assemblée populaire de wilaya de Tiaret, la cérémonie de distribution des contrats et d'attribution des fonds pour divers programmes de logement à travers la wilaya. Étaient présents à cette cérémonie le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le wali délégué de la wilaya de Ksar Chellala, le secrétaire général de la wilaya, le chef de cabinet, l'inspecteur général de la province, ainsi que les chefs des daïra et des communes et des membres de l'exécutif de la wilaya. Le programme a débuté par la projection d'une vidéo promotionnelle présentant la nouvelle plateforme électronique lancée par les services de la wilaya de Tiaret. Cette plateforme est dédiée à la réception et au traitement des demandes des citoyens, dans le cadre de la transformation numérique et de la modernisation de l'administration publique. Ce dispositif devrait être opérationnel la semaine prochaine et compléter les plateformes numériques nationales et locales, garantissant ainsi une meilleure qualité des services offerts aux citoyens. M. Said Khalil a souligné l'importance de cette initiative pour renforcer la communication directe avec les citoyens et rapprocher l'administration d'eux, en prenant en compte leurs préoccupations, en les analysant et en y apportant les réponses nécessaires dans des délais raisonnables. Concernant la distribution des contrats, les autorités de wilaya ont supervisé la remise de 687 contrats pour différents types de logements, répartis comme suit: 78 contrats pour des lotissements de logements sociaux, 330 contrats pour la construction rurale, 199 décisions d'aide financière pour la construction de l'habitat rurale, 53 décisions d'aide financière pour des lotissements de logements sociaux et 27 titres de propriété délivrés par l'Agence foncière immobilière. Des clés de logements sociaux ont été remises également, dans la commune de Tiaret, notamment dans les cités de Zaaroura (170 logements) et de Lalla El Abidia (100 logements). Parallèlement, le wali a annoncé la préparation de 7.851 contrats relatifs à la procédure de régularisation auprès de l'agence foncière immobilière, concernant 24 communes et 143 lotissements. Il a invité les citoyens concernés à se rapprocher au plus vite des représentants de l'Agence de gestion et de la régularisation immobilière afin de régulariser la situation de leurs biens. Il a souligné, enfin, que la procédure se poursuivra au même rythme sous la supervision de la commission chargée de cette mission.

L. Bouhala

Saïda

La délinquance aux allures féminines

Il est hélas bel et bien révolu le temps où les coups d'éclat de femmes "gangsters" ne nous sont prodigués que par la magie des images télévisuelles miroitées par les sulfureux thrillers américains et les superproductions hollywoodiennes au goût adrénaline. A Saïda, ce prétendu creuset de conservatisme et de bonne moralité semble dépassé. La délinquance féminine, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, ne s'est pas contentée à l'heure du dérèglement des valeurs sociales d'entrer sur la pointe des pieds dans les mœurs de Madame Eve mais semble s'y installer voire progresser insidieusement. En effet, les services de Police relevant de la sûreté de wilaya ont arrêté une femme d'une trentaine d'années en possession de 237 comprimés de psychotropes de marque Prégabaline 300 et une somme d'argent de 30 millions de centimes, suite à une perquisition effectuée en son domicile, selon le communiqué de police. Qui ose encore penser de nos jours que les multiples facettes de la criminalité relèvent du terrain exclusif de la Gent Masculine. Pour ce qui est de la mise en cause, celle-ci a été présentée devant Dame Justice. OULD OGBAN

Ramadhan 2026 à Mostaganem

Les préparatifs du mois sacré vont bon train

Par Charef Kassous

À l'instar des autres wilayas du pays, à Mostaganem, les préparatifs du mois sacré du Ramadhan ont toujours fait l'objet d'un programme autant spirituel que matériel, visant à garantir des conditions les plus optimales au profit de la période de jeûne, prévue dans le calendrier «hijri 1447/1448». Le communiqué de la Cellule de Communication du cabinet de la wilaya fait état des diverses mesures adoptées lors de la rencontre.

À ce titre, les préparatifs du mois de Ramadhan étaient, cette fin de semaine, au centre d'une réunion organisée par le wali, Mr Ahmed Boudouh, à laquelle ont pris part tous les responsables concernés par le programme soit le secrétaire général, les chefs de daïra, certains directeurs d'exécutif, le représentant du Croissant Rouge Algérien ainsi qu'un membre de l'APW. Cette rencontre, à caractère préventif, aurait eu comme objectif principal l'installation de la Commission de wilaya chargée de l'organisation et du suivi des différentes étapes relatives aux opérations de solidarité du mois de Ramadhan 2026, conformément à l'arrêté de wilaya n°1569, en date du 29/10/2025. Le communiqué indique que lors de cette réunion, il a été surtout question des missions concédées à la Commission, surtout celles relatives à la mise à jour des listes des familles bénéficiaires, selon



les critères et les conditions arrêtées en coordination avec les services des APC. Toutefois, ces opérations de coordination devraient non seulement répondre aux critères adoptés mais surtout à la bonne coordination des informations et du suivi d'ouverture et délais des comptes courants (CCP) avec à la clé la disponibilité des ressources financières. Ces mesures doivent se faire avec le strict suivi, accompagnées de rapports d'évaluation de chacune des étapes. Ce qui permettrait d'assurer le succès du programme. D'autre part, un exposé cadre a été présenté à l'assistance et à travers lequel le wali recommande la catégorique application de son contenu avec engagement de chacun des membres de la commission, visant à maîtriser toutes les étapes de régularité du programme. Le fait marquant de l'exposé, c'est

l'information donnée par le Direction de l'Action Sociale de la wilaya qui indique que 12 demandes sont déjà déposées pour l'ouverture des restaurants "Errahma". Par ailleurs, 11 autres demandes supplémentaires sont sollicitées par le Croissant Rouge Algérien de la wilaya de Mostaganem. L'exposé apporte également qu'un "Iftar Collectif" est prévue pour le 13 mars 2026 et que la prime de solidarité concernerait 84.877 potentiels bénéficiaires arrêtés sur la plateforme numérique avec une enveloppe financière estimée à 74,1 milliards de centimes. On apprend par ailleurs qu'une vingtaine de marchés de solidarité "Asswak Errahma" seront prévus durant toute la période du mois sacré du Ramadhan. Tout compte fait, grâce à des orientations appropriées, le wali persiste sur bien des aspects de la solidarité, évitant de laisser des nécessiteux en marge de ce grand programme de solidarité. Sur un autre volet, le chef de l'Exécutif a exhorté les membres de la commission à valoriser l'aspect spirituel et culturel par des activités tels des concours d'apprentissage du Saint Coran ainsi que par des activités culturelles, des conférences religieuses et autres. Enfin, selon le communiqué, tous les aspects pouvant permettre à l'accomplissement de ce sacre religieux de trente jours ont été passés en revus et consignés parmi les axes du programme resté à la charge de la Commission qui a le devoir de le faire aboutir.

Libération des espaces publics à Relizane

Vaste opération d'assainissement du centre-ville

Par N. Ouadah

Les autorités locales de la wilaya de Relizane ont entamé, hier en fin d'après-midi, en coordination et avec l'appui opérationnel des services de la Sûreté de wilaya, une vaste opération visant l'assainissement et l'organisation des artères du centre-ville. Cette action a concerné notamment le marché couvert, le carrefour des Cinq chemins, la rue Zaghoul (Rkaba), le Batouar, la rue Ftassa, les abords du cimetière islamique ainsi que la rue Fateh Abdelkader, et s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour mettre un terme à l'anarchie générée par l'occupation illicite des trottoirs et l'activité anarchique des vendeurs informels. Un dispositif sécuritaire composé de différentes unités opérationnelles a été mobilisé afin d'assurer le bon déroulement de l'opération et son encadrement. Cette campagne a pour objectif principal de libérer la voirie et les trottoirs des commerçants informels, de faciliter et de fluidifier la circulation des véhicules et des piétons, de désengorger l'axe principal et les voies secondaires y menant, tout en restituant aux trottoirs leur vocation initiale et en améliorant l'image urbaine et la propreté des espaces publics de la ville de Relizane. L'opération s'est soldée par l'enlèvement, la saisie et l'évacuation d'un nombre important de tables, d'équipements et de déchets laissés par les vendeurs non



autorisés, ainsi que par le nettoyage des points qui connaissaient quotidiennement une forte affluence et des désagréments dénoncés de longue date par les citoyens. À noter que cette initiative intervient en réponse aux préoccupations récurrentes des habitants et s'inscrit également dans le prolongement d'un suivi médiatique antérieur du journal, qui avait consacré un dossier approfondi à la problématique de l'occupation anarchique des trottoirs au centre-ville de Relizane, mettant en évidence ses répercussions sur la circulation, la mobilité des piétons et la dégradation du paysage urbain, tout en appelant à une intervention urgente pour mettre fin à ces pratiques contraires

à la loi. Cette campagne a été précédée d'une vaste action de sensibilisation menée par les services concernés au profit des commerçants et vendeurs en infraction, les invitant à se conformer aux textes réglementaires en vigueur relatifs à l'occupation du domaine public et à l'activité commerciale, afin d'éviter l'application des mesures légales prévues. L'opération se poursuit jusqu'à l'atteinte des objectifs fixés et a été largement saluée par les citoyens, qui ont exprimé leur satisfaction et considéré cette démarche comme une étape positive vers le rétablissement de l'ordre, de la discipline urbaine et l'amélioration du cadre de vie au sein de la ville.

Béjaia

Vers l'harmonisation du lexique scolaire dans l'enseignement de tamazight

Par Hocine Smaâli

La question du lexique consti tue aujourd'hui l'un des enjeux majeurs de l'enseignement de tamazight, en particulier au cycle primaire où la diversité des usages linguistiques et des variantes régionales pose avec acuité la problématique de l'unification des supports pédagogiques. C'est à cette question que le Centre national de recherche en langue et culture amazighes (CNRLCA) tente d'apporter une réponse pédagogique à travers le regroupement qu'il a organisé avant-hier, consacré à l'enseignement de tamazight et à l'homogénéisation du vocabulaire scolaire. Cette rencontre a réuni l'ensemble des inspecteurs du cycle primaire à l'échelle nationale à l'occasion de la présentation des premiers résultats du premier volet d'une enquête nationale élaborée par le CNRLCA et lancée une année auparavant. Les travaux présentés ont porté sur une première exploitation, encore partielle, des questionnaires recueillis dans plusieurs wilayas notamment Béjaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Bouira, Sétif et Batna. Les participants ont partagé leurs réflexions et analyses préliminaires sur les données collectées, mettant en lumière les pratiques effectives en matière d'usage du vocabulaire en

classe ainsi que les difficultés rencontrées par les enseignants du primaire. L'approche adoptée par les chercheurs repose notamment sur des traitements statistiques permettant d'identifier la fréquence d'usage des termes, une méthode jugée essentielle pour la constitution d'un lexique de référence. Les conférenciers ont souligné l'importance de ce travail dans le processus de standardisation de tamazight et dans l'élaboration de supports pédagogiques adaptés à un enseignement plus efficace. Plusieurs communications ont été présentées, portant notamment sur la synthèse du projet, l'homogénéisation terminologique dans l'enseignement de tamazight au cycle primaire ainsi que sur la terminologie scolaire, entre pratiques de terrain et contraintes pédagogiques. Le projet global, explique le Dr Kamel Medjdoub, maître de recherche au CNRLCA, s'articule autour de trois volets partageant la même thématique. « Il s'agit d'homogénéiser le lexique de l'enseignement de tamazight dans les trois paliers du système éducatif. La présente rencontre concerne le cycle primaire, tandis que celle dédiée au cycle secondaire a été organisée précédemment. Le volet relatif au cycle moyen, qui a connu un léger retard, sera lancé prochainement. L'objectif final est l'éla-

boration d'un lexique homogénéisé destiné à l'enseignement », a-t-il précisé, évoquant également la présentation d'un corpus terminologique actuellement en usage dans le primaire. Les débats ont permis de formuler plusieurs observations, notamment sur la conception du questionnaire utilisé dans l'enquête. Un intervenant a estimé qu'il gagnerait à être allégé afin de permettre un renseignement plus précis, tout en rappelant l'existence de travaux antérieurs susceptibles d'être exploités utilement dans ce cadre. Intervenant à son tour, le directeur du CNRLCA, le Pr Mustapha Tidjet, a mis en avant le faisceau de difficultés auxquelles est confronté l'enseignement de tamazight au cycle primaire. Il a notamment souligné le nombre important d'élèves concernés dont la langue maternelle n'est pas toujours l'amazigh ou qui pratiquent des variantes linguistiques différentes. Dans cette optique, a-t-il estimé, l'élaboration d'un lexique scolaire doit impérativement tenir compte des réalités pédagogiques et linguistiques du terrain. À ce titre, il a jugé plus pertinent de concevoir un lexique spécifique pour le cycle primaire et un autre destiné aux cycles supérieurs, afin de mieux répondre aux besoins des apprenants et d'améliorer l'efficacité de l'enseignement de tamazight.

Tizi-Ouzou

Remise en service de l'hôtel public «Tamgout» à Yakouren

Une infrastructure hôtelière publique, l'hôtel Tamgout, à l'entree de la ville de Yakouren à l'Est de Tizi-Ouzou, a été remise en service lundi, après des années de fermeture pour travaux de réhabilitation. Le wali Aboubacar Essedik Boucetta accompagné des autorités locales, civiles et militaires, ainsi que d'élus locaux et nationaux, a procédé, dans le cadre des festivités commémoratives des manifestations du 11 décembre 1960, à la remise en service de cette infrastructure qui a connu des travaux de réaménagement et de modernisation. La remise en service de cet établissement, après celles de l'hôtel Belloua et Lalla Aini (privé) au chef-lieu de wilaya, du Bracelet d'argent à Béni-Yenni et El Arz de Tala-Guilef, vient renforcer la capacité d'accueil du parc hôtelier de la wilaya (public et privé) qui s'élève à 2779 chambres réparties sur 37 infrastructures hôtelières. Prisée



pour son emplacement en bordure de la forêt luxuriante d'Yakouren, l'hôtel Tamgout, dispose de 79 chambres ainsi que de plusieurs autres compartiments de détente (salle de sport et piscines) et de travail (salles de réunions et de séminaires). Lancés en 2015, les travaux de réhabili-

tation et de modernisation des six (06) infrastructures hôtelières publiques de la wilaya ont connu plusieurs retards à cause, notamment, de la défection des entreprises engagées et de la suspension des travaux lors de la pandémie de la COVID-19, selon les responsables du secteur.

Mila

129 pièces archéologiques transférées au musée de Constantine

Les services de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Mila viennent de transférer 129 pièces archéologiques au musée public national Cirta de Constantine en vue de leur protection et de leur conservation. Les pièces acheminées vers le musée Cirta se composent de 106 pièces de monnaie, en argent, en plomb et en bronze datant de différentes époques historiques depuis la période numide jusqu'à l'ère moderne,

a déclaré à l'APS le chef du service du patrimoine culturel de la direction de la culture, Lezghad Chiaba. Des lampes en terre cuite datant de la période romaine, un pistolet traditionnel fabriqué en Belgique en 1848, des fragments d'un chandelier en cuivre, une bague en or, ainsi que des récipients anciens en terre ont également été transférés. Toutes ces pièces ont pu être récupérées grâce à la vigilance des services de la sûreté et de la gen-

darmerie nationales ainsi que par les services de la direction de wilaya de la culture et des arts, a encore ajouté M. Chiaba, précisant que ces pièces ont été transférées à Constantine "après l'achèvement de toutes les procédures légales d'usage ", dans le cadre des efforts déployés pour les protéger et les conserver dans des conditions appropriées, étant donné que Mila ne dispose pas à l'heure actuelle de musée.

Boumerdes

Un plan de développement intégré pour moderniser la ville

La ville de Boumerdes connaît un dynamisme particulier grâce à la mise en œuvre d'un plan de développement intégré lancé en 2025, visant à moderniser le chef-lieu de wilaya, améliorer le cadre de vie et à rehausser la qualité des espaces urbains, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Selon un exposé du bureau d'études chargé du projet, présenté lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ce plan s'inscrit dans une approche visant à offrir à Boumerdes une image urbaine qui lui sied, de manière à servir l'intérêt du citoyen, tout en renforçant la qualité de la vie urbaine. Le plan a été lancé et mis en œuvre cette année, avec la réalisation de travaux de base, incluant le raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et de vidéosurveillance, et le parachèvement des travaux d'aménagement des artères principales de la ville. A cela s'ajoute l'aménagement d'axes routiers principaux et le réaménagement urbain du quartier Alilikia, du carrefour de la RN 24 et du front de mer. Pour 2026, le plan prévoit notamment l'aménagement du carrefour mitoyen à l'hôpital d'orthopédie-traumatologie jusqu'au carrefour de la cité Alilikia, la réhabilitation du boulevard de l'Indépendance et de l'axe reliant le lycée "Mohamed El-Aid Al -Khalifa" au quartier Albatros, avec l'intégration des routes secondaires, la création de pistes cyclables, de terrains de sport de proximité, d'espaces verts et d'autres infrastructures urbaines.

Médéa

Les EPH de Beni-Slimane et Tablat dotés de scanners

Les établissements publics hospitaliers (EPH) de Beni-Slimane et de Tablat, dans la wilaya de Médéa, ont récemment été dotés de scanners, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Santé. Cette opération vise à renforcer les moyens de prise en charge des patients et à améliorer les prestations sanitaires au sein des hôpitaux, a indiqué le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok. L'acquisition de ces équipements médicaux est également appelée à faciliter le travail du personnel médical affecté à ces EPH, a-t-il ajouté. Des équipements similaires ont été installés au début de l'année dans les hôpitaux de Médéa et de Ksar-El-Boukhari, ainsi que dans de nombreux établissements publics de santé de proximité (EPSP) de divers types d'appareils médicaux, a-t-il rappelé. Il a cité, dans ce contexte, l'acquisition d'appareils de réanimation, d'anesthésie, d'échographie, de biochimie, de radiothérapie, de photothérapie et de radiographie pour ces établissements de santé, dans le but d'améliorer les conditions de travail du personnel médical et d'assurer des prestations de qualité, a-t-il souligné.

M'sila

Lancement en réalisation de deux CEM à Souamaâ et Magra

Les travaux de réalisation de deux collèges d'enseignement moyen (CEM) ont été lancés, jeudi, dans les communes de Souamaâ et de Magra (wilaya de M'sila), a indiqué le directeur des équipements publics, Cherif Zidane. Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les deux établissements, fruits d'un investissement public de 696 millions de dinars, comprendront deux ailes pédagogiques, 40 salles de classe, deux cantines scolaires, deux pavillons administratifs, des laboratoires et deux terrains de sports. Une fois réceptionnés, ces deux CEM permettront de rapprocher les infrastructures scolaires des élèves résidant certaines cités des deux communes, a ajouté M. Zidane, soulignant que les services de la direction des Equipements publics ont mobilisés les moyens nécessaires au suivi des travaux pour que les deux établissements soient livrés dans les délais impartis.

مكتب الأستاذ بلعدي أسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم  
الكائن مكتبه : بحي 110 مسكن ، عمارة A2 ، الطابق الأول طريق وهران مستغاثم  
رقم الهاتف: 0659865101  
إعلان عن بيع منقول بالمزاد العلني بعد التأجيل  
طبقا للمادة 707 و 712 من ق.إ.م 1  
بناء على طلب الشركة الجزائرية للكهرباء و الغاز " سونلغاز". تعلن عن البيع بالمزاد العلني عن طريق  
الأظرفة المختومة وذلك يوم الأحد 2025/12/21 ، وتتم عملية المزايمة عن طريق فتح الأظرفة بمكتب  
الأستاذ بلعدي أسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبه : بحي 110 مسكن ، عمارة A2 ،  
الطابق الأول طريق وهران مستغاثم. التعيين : منقولات متمثلة في: مخلفات الخشب الموجودة بمنطقة  
التخزين، مخلفات الخشب الموجودة بمنطقة التخزين الجديدة، الكمية : تقدر بحوالي 673962 كيلو غرام.  
شروط البيع: البيع بدون ضمان. تودع الأظرفة المختومة 24 ساعة قبل تاريخ البيع لدى مكتب المحضر  
القضائي ويجب أن يتضمن الظرف قائمة شروط البيع وتعهد وتسعة من بطاقة التعريف الوطنية أو رخصة  
السياقة مع وصل تسبيق مالي قدره 200.000 دج (مائتي ألف دينار جزائري يتم ارجاعه في حالة عدم  
زسو المزاد على المزايمة. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان.  
لا يتم استرجاع التسبيق في حالة تخلي أو تخلف الراسي عليه المزاد. تفتح الأظرفة المختومة بتاريخ  
2025/12/21 على الساعة 10:00 سا بمكتب الأستاذ المحضر القضائي. أي طرف لا يحتوي على الشروط  
المنصوص عليها بعد ملغى ولا يؤخذ بعين الاعتبار. يرسو المزاد على من تقدم بأعلى عرض. يلتزم الراسي  
عليه المزاد برفع المنقولات خلال 20 يوم من تاريخ البيع كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل  
العقاد. دفتر الشروط والتعهدات إلزامي يسحب من مكتب الأستاذ محضر القضائي في مقابل مبلغ 1500 دج.  
يصير الراسي عليه المزاد مالكا للمنقول وهذا بمجرد رسو المزاد عليه كما يصبح مالكا له وحائزا له حيازة  
حقيقية وفعليه تخول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزاد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف  
والرسوم المستحقة. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكور أعلاه.  
المحضر القضائي  
20.12.2025

الأستاذ إسالمة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم  
الكائن مكتبه بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02,B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن  
طريق وهران/ الهاتف: 045.42.00.50  
الإعلان عن مزايمة علنية لكراء السوق المغطاة كمستودع الواقع بشارع جدي بن ذهبية سيرات بواسطة الأظرفة  
المختومة فقط  
بناء على الطلب الكتابي المقدم لنا من طرف السيد(ة) رئيس مجلس الشعبي البلدي لبلدية سيرات تحت رقم  
2025/2883. نعلن نحن الأستاذ إسالمة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم الكائن  
مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه، عن إجراء مزايمة علنية مفتوحة المتعلقة بكراء السوق المغطاة كمستودع الواقع بشارع  
جدي بن ذهبية سيرات ، وذلك بواسطة العروض المختومة فقط ستشترع في المزايمة العلنية بواسطة الأظرفة المختومة  
فقط وذلك يوم الأربعاء: 2025/12/24. تسحب التعهدات و دفتر الشروط من مكتب الأستاذ القائم بالبيع مقابل 10.000  
دج مع ملا التعهد و إمضاء دفتر شروط من قبل المزايمة بالإضافة إلى الملف المتكون من الوثائق المذكورة أذناه. حدد  
السعر الافتتاحي للمستودع بمبلغ قدره 98.400,00 دج شهريا من الأستاذ باشا عبد القادر مهندس خبير عقاري قضائي  
معتمد بمستغاثم. حدد مكان إجراء المزايمة العلنية بمقر البلدية - قاعة الدواولت - في اليوم المحدد في إعلان المزايمة  
الترشح على الساعة الحادية عشر (11:00) صباحا تحت إشراف الأستاذ إسالمة عبد الحفيظ وبحضور السيد رئيس  
المجلس الشعبي البلدي ، وتتم المزايمة فقط بين المزايدين المؤهلين الذين تم إيداع ملفاتهم للمشاركة في عملية  
المزايمة. يتكون الملف من الوثائق التالية: طلب المشاركة يتضمن المبلغ المقترح نموذج بلدي، نسخة من بطاقة  
الهوية. نسخة من السجل التجاري للنشاط المراد القيام به. نسخة من شهادة السوابق العدلية. مستخرج من كشف  
الضرائب مصفى أو مجدول لا تتعدى مدته ثلاثة أشهر. وصل تسديد مستحقات دفتر الشروط. رسالة العرض المقترح.  
صك مؤشر عليه من طرف البنك حديث العهد لا تقل مدته شهر بنسبة 10% كمبلغ ضمان من السعر الافتتاحي للمزايمة  
باسم، المحضر القضائي إسالمة عبد الحفيظ. دفتر الشروط يكون مؤشر ومختوم في جميع الأوراق كما يكون ممضي  
ومؤرخ من طرف المشارك. يقدم الملف المطلوب في نسختين واحدة أصلية وأخرى طبق الأصل مرفوقة بالعرض المالي  
بملاحظة: أي وثيقة مطلوبة في الملف غير مقدمة من طرف المشارك بقضي مباشرة (ملف ناقص مرفوض) تقدم  
الوثائق المطلوبة في نسخة أصلية وثانية طبق الأصل و تعاد الوثائق الأساسية فقط لصاحبها ( سجل التجاري + رقم  
التعريف الجبائي ) الإشعار بالتعريف صادر عن الديوان الوطني للإحصائيات. يوضع الملف ضمن ظرف مغلق بحيث لا  
يحمل الوجه الخارجي للظرف سوى عبارة إلى السيد المحضر القضائي الأستاذ إسالمة عبد الحفيظ مزاد علني بكراء  
السوق المغطاة كمستودع المتواجد بشارع جدي بن ذهبية سيرات. تودع ملفات الترشح يوم المزايمة قبل الساعة  
العاشرة صباحا من طرف المعني شخصيا أو من يمثله بوكالة رسمية بمقر بلدية سيرات بقاعة الدواولت. لمزيد من  
المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور أعلاه.  
المحضر القضائي  
20.12.2025

## À louer

Local de 200 M<sup>2</sup>, premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierdrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

مكتب التوثيق الموثق ميراوي كمال.  
الرمز : 00004490  
مغنية شارع العقيد لطفي رقم 87 ولاية تلمسان.  
إعلان عن حل شركة ذات المسؤولية المحدودة  
تبعاً لعقد محرر من طرف الأستاذ ميراوي كمال موثق بمغنية  
شارع العقيد لطفي رقم 87 ولاية تلمسان بتاريخ:  
2025/12/14 . قرر كل من السيد(ة): مع غوثيو السيد(ة): مع  
عبد الرحيم، حشركة ذات المسؤولية المحدودة أوليف دو في ،  
الموضوع : عصر وتصفية الزيت النباتية ، تحويل وتصبير  
الخضر والفواكه ، تحميص الفواكه الجافة وتجفيف البقول ،  
صنع معليات الفواكه والخضر ، توضيب وتخفيف المنتجات  
والمواد الغذائية ، نقل البضائع ، شحن وتغليف البضائع ، تخزين  
السلع ، موزع المنتجات الغذائية ، تاجر متنقل في المواد  
الغذائية ، تاجر متنقل لمواد التجميل والتنظيف البدني على  
مستوى أسواق البلديات ، موزع المنتجات الغير الغذائية ،  
موزع متنقل للمواد الغذائية ، موزع متنقل لمواد التجميل  
والتنظيف البدني ، موزع متنقل للأدوات المنزلية ، موزع متنقل  
للحفاظير ، استوداع التبريد رأس المال: 10.000.000,00 دج  
المقر:بلدية مغنية القعدة المنطقة الصناعية اولاد الشارف محل  
محل رقم 01 ولاية تلمسان ،المدّة:99 سنة . التسيير  
:السيد(ة): مجاهد عبد الحق ، رقم السجل التجاري  
20:0265526-13/00 . المصفي :السيدة): مجاهد عبد  
الحق. سيتم الإيداع القانوني لدى المحل المحلي للمركز الوطني  
للسجل التجاري لولاية تلمسان.  
الموثق  
20.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضرة القضائية الأستاذة بلغوثي زهرة  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم  
العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب" رقم 04  
الهاتف: 045.41.72.04  
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر  
المادة 412 ، من ق إ م 1  
بناء على الإذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن  
رئيس محكمة مستغاثم والمؤرخ في 2025/11/17 ترتيب رقم  
25/01180. يطلب من السيد: بنورة نزيهة وين سي قدور رشيد  
بواسطة: أ بن سي قدور محمد الأمين. العنوان ب : حي بن عياد  
بن ذهبية مزغران مستغاثم. بناء على الحكم الصادر عن القسم  
العقاري لدى محكمة مستغاثم المؤرخ في 2024/04/04 فهرس  
رقم 24/02462 الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/262  
المؤرخة في 2025/02/12. والقاضي إلزام المدعي عليها  
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة مؤسسة الترقية  
العقارية زيغام عبد القادر بأن تدفع للمدعيان معا بنورة نزيهة  
وين سي قدور رشيد مبالغ القسط المسد من طرفهما لها  
المقدرين بقيمة 3.800.000,00 دج ومبلغ 200.000 دج  
كتعويض عما لحقهما من ضرر تحميل المدعي عليها المصاريف  
القضائية بما فيها الرسوم المقررة ب 1500 دج.. كلفنا السيد):  
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة مؤسسة الترقية  
العقارية زيغام عبد القادر ممثلة في مسيرها زيغام عبد القادر  
العنوان ب الحي الجديد مزغران مستغاثم. ونبهناه بأن له مهلة  
15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر والا نفذ  
عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.  
المحضرة القضائية  
20.12.2024

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9  
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran  
041 879 674  
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it  
Call us  
0770 936 836

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية : غليزان  
دائرة : جديوية  
بلدية : جديوية  
يعن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية  
جديوية عن فتح تحقيق حول الملاءمة وعدم  
الملاءمة لفتح مقهى الواقعة بشارع عالم عبد  
الرحمان بلدية جديوية من طرف السيد: عابد  
كريم بن محمد لمدة خمسة عشر (15) يوم ابتداء  
من تاريخ نشر هذا الإعلان. لهذا الغرض تم فتح  
سجل على مستوى المصلحة التقنية للبلدية  
تسجل فيه الملاحظات التي يتقدم بها المواطنون  
طيلة مدة التحقيق المحددة في كل الأيام من  
الساعة الثامنة (08:00) صباحا إلى غاية  
الساعة الثانية عشر (12:00) زوالا و من  
الساعة الواحدة (13:00) مساء الى الساعة  
الرابعة والنصف (16:30) مساءا ماعدا يومي  
الجمعة و السبت.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
20.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضرة القضائية الأستاذة بلغوثي زهرة  
محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم مجلس قضاء مستغاثم  
العنوان بحي 100 مسكن ع/ ب" رقم 04  
الهاتف: 045.41.72.04  
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر  
المادة 412 ، من ق إ م 1  
بناء على الإذن بالنشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن رئيس  
محكمة عين تاللس والمؤرخ في 2025/09/21 ترتيب رقم  
25/00799. يطلب من السيد: المؤسسة الوطنية للمنتجات المنجمية  
غير الحديدية والمواد النافعة اينوف - وحدة أرزيو الممثلة من قبل  
رئيس المدير العام بواسطة : الممثلة القانونية. العنوان ب : BP 98  
سدي بن يحيى وهران والتي اختارت مكتبنا كموطن مختار المباشرة  
إجراءات التنفيذ. بناء على الحكم الصادر عن القسم التجاري لدى  
محكمة وهران المؤرخ في 2023/12/11 فهرس رقم 23/04200  
الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 2025/477. والقاضي ب: - إلزام  
المدعي عليها الشركة ذات المسؤولية المحدودة SARLE  
/ DRKAOUI مؤسسة الاشغال الممثلة من قبل رئيسها درقاوي  
رشيد بأن تدفع للمدعية المؤسسة الوطنية للمنتجات المنجمية غير  
الحديدية والمواد النافعة "اينوف" وحدة أرزيو ممثلة من قبل رئيس  
المدير العام المبالغ التالية: 1 مبلغ الدين المقدر ب 33.419.939,68  
دج - 2 مبلغ 500.000 دج تعويضا عن الضرر تحميل المدعي عليها  
المصاريف القضائية بما فيها الرسم القضائي للدعوى الأصلية والدعوى  
الحالية بمبلغ 7000 دج. كلفنا السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة  
/ SARLE DRKAOUI مؤسسة الاشغال الممثلة من قبل رئيسها  
درقاوي رشيد. العنوان : المنطقة الصناعية رقم 01 عين تاللس  
مستغاثم. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه  
هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.  
المحضرة القضائية  
20.12.2024

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم  
الأستاذة : الغوثي زهرة  
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم  
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04  
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني  
طبقا للمادة 748 و 750 من ق إ م 1  
يطلب من السيدة بريد الجزائر ممثلا من طرف مديره العنوان :  
مستغاثم، ضد السيد : زيتوني سيد احمد . العنوان : 07 سي  
مروان استيدية مستغاثم . تنفيذا للقرار الصادر عن القسم الغرفة  
المدنية لمجلس قضاء مستغاثم بتاريخ 2010/11/22 تحت رقم  
الفهرس 10/01245 الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 11/238  
المؤرخة في 2011/04/25. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني  
وذلك لجلسة 2026/01/14 على الساعة 14:00 بمحكمة  
مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية . التعيين : الحصة  
الشائعة من المسكن الفردي الكائن بشارع سي مروان رقم 07  
استيدية ممثّل في منزل فردي يتكون من 06 غرف ، مطبخ ،  
ساحة ، حمام ، مرحاض ، والمقدرة ب 81 متر مربع من  
المساحة الكلية للعقار وتسبة 72/14 جزء مؤخوذة من المساحة  
الباقية المقدرة ب (354 م²) مجموع الأرض المشيد عليها بالغة  
مساحتها أربعمئة وخمسة وثلاثون متر مربع (435 م²) قسم  
28 مجموعة ملكية 31 . السعر الإفتتاحي : تم تقديره بمبلغ  
قدره : ثلاثة مليون وأربعمئة وتسعة وخمسون ألف وستمئة  
و تسعة وأربعون دينار وخمسة وستون سنتيم . ومبلغ 3.459.649,65  
بالنسبة لمساحة 81 م² ومبلغ 3.612.700,00 (دج)  
بالنسبة لنسبة 72/14 من باقي المساحة بمجموع مبلغ  
6.365.114,69 دج ستة مليون وثلاثمئة وأربعة وستون ألف  
ومائة وأربعة عشرة دينار وتسعة وستون سنتيم في مرحلة  
العروض لمن تقدم بأي عرض .  
المحضرة القضائية  
20.12.2025

مكتب الأستاذة ضامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم  
الكائن مكتبها حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران الموجود  
الطابق الأرضي رقم 09  
التقال: 0794.58.93.59  
اعلان عن البيع بالمزاد العلني بأعلى عرض  
طبقا للمادة 749 و 750 من ق إ م 1  
بموجب قرار الصادر عن مجلس قضاء مستغاثم الغرفة التجارية البحرية  
بتاريخ 21/03/24 تحت رقم الفهرس 21/00376 وقضية رقم  
20/00967 والممهور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2021/04/01  
تحت رقم 2021/186 والقاضي إفراغ القرارين الصادرين قبل الفصل  
في الموضوع عن مجلس الحال بتاريخ 2018/11/21 فهرس رقم  
18/1629 و 2019/10/23 فهرس 19/1333 و المصادقة على  
الخبرتين المنجزتين من الخبراء مدروسي جليل و بلغري بشير  
المودعين لدى امانة ضبط المجلس على التوالي بتاريخ 2019/04/16  
رقم 2019/18 و 2020/02/25 و 20/06 وبالنتيجة: الغاء الحكم  
المستأنف الصادر عن القسم التجاري والبحري بمستغاثم بتاريخ  
2018/01/14 فهرس 18/334 و إلزام المدعي عليه في الاعادة بن  
حلوش عبد الرحمان بادانه للمدعي البنك الوطني الجزائري وكالة  
مستغاثم 871 ممثل بمديره المبالغ المستحقة والمقدرة الجمالا بمبلغ  
أربعمئة وخمسة وتسعون مليون وثلاثمئة وستة وستون ألف  
وخمسمئة وستون دينار جزائري و واحد وخمسون سنتيم  
560.51.495,366 دج تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة  
2026/01/06 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغاثم وذلك أمام  
قاضي البيوع العقارية لدى محكمة مستغاثم. التعيين: العقار الممثل في  
محل تجاري يشمل ثلاث (03) مراتب أربع (04) مكاتب وساحة الكل  
مشيد على مساحة قدرها ألف وخمسة وثلاثون متر مربع قسم 30  
مجموعة ملكية 19 شارع سي مروان استيدية مستغاثم. السعر الافتتاحي  
قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بأعلى  
عرض بناء على أحكام المواد 748 و ما يليه من قانون الإجراءات  
المدنية و الإدارية . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب  
المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة  
المحضرة القضائية  
20.12.2025

## Conduits par le ministre des sports à bord d'un vol spécial Les Verts depuis hier à Rabat

Par Rachid B.

Emmenée par Walid Sadi, président de la Fédération Algérienne de Football et Ministre des sports, la délégation algérienne a quitté hier après-midi la capitale à bord d'un vol spécial à destination du Maroc, où elle prendra part à la Coupe d'Afrique des Nations qui débutera demain. Avant son départ pour Rabat où elle disputera le premier tour du tournoi continental face au Soudan, au Burkina Faso et à la Guinée Équatoriale, la sélection nationale avait poursuivi jeudi sa préparation en effectuant une nouvelle séance d'entraînement au Centre Technique National. Débutée à 17h00 sur l'une des pelouses du CTN, cette séance a été essentiellement consacrée au travail technico-tactique, en présence de l'ensemble

des joueurs, comme le précisera le communiqué de la FAF. Le staff technique a ensuite programmé un match d'application, permettant de mettre en pratique les consignes travaillées au cours des dernières séances d'entraînements. Plus tôt dans la matinée, et comme depuis l'entame du stage, les joueurs avaient suivi un programme spécifique axé sur le travail physique, sous la supervision du staff technique. Depuis hier au Maroc, les Verts continueront de peaufiner leur préparation à raison d'une séance par jour avant de faire leur entrée mercredi face au voisin soudanais avec, comme objectif principal, faire mieux que lors des éditions du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. En d'autres termes, cela équivaldrait à gagner une rencontre du premier tour, prouesse que l'EN n'a plus réussi depuis le 19 juillet

2019 ! Soit 6 longues années et demie sans le moindre succès en Coupe d'Afrique, ce qui constitue une éternité pour une sélection du rang et de la qualité de l'Algérie. Plus que cet amalgame anciens-nouveaux ou le statut de mondialiste avec lequel l'EN est arrivée à Rabat, c'est aussi et surtout cette objectif commun de revenir sur le devant de la scène continentale et cette ambition de retrouver les sommets quittés depuis trop longtemps qui seront le véritable moteur de cette sélection qui aura, autre élément clé non négligeable, l'avantage d'évoluer dans une atmosphère saine, très loin du contexte étouffant de l'Afrique subsaharienne. Autant de stimulants, en somme, qui devraient profiter aux Verts pour que cette édition marocaine de 2025 efface de la mémoire collective ses sinistres devancières de 2022 et 2024.

### CAN-2025 (Algérie)

## Déclarations de joueurs en zone mixte

**Farès Chaïbi (milieu offensif) :** "On est contents tous de se retrouver en équipe nationale. On a hâte de faire le voyage et se mettre dans le bain de la compétition. La préparation se passe bien. Ma première participation à la CAN n'a pas été une réussite (élimination dès le premier tour en Côte d'Ivoire-2024, NDLR), ça m'a touché. On est bien décidés à faire mieux cette fois-ci et rendre fiers nos supporters. On est l'Algérie, on ira pour gagner le trophée. Le premier match de la compétition face au Soudan (mercredi 24 décembre à 16h00), est très important, on en a parlé entre nous. C'est le match qui te met dans la compétition, je prends l'exemple de la CAN remportée en 2019, les joueurs étaient bons dès la première rencontre.

On aura à cœur de montrer qu'on est prêts pour le tournoi, inch'Allah on fera un bon match face au Soudan. En ce qui concerne les nouveaux joueurs (Boulbina et Berkane, NDLR), ce sont de bons éléments, on est contents de les avoir parmi nous."  
**Ilan Kebbal (milieu offensif) :** "Les préparatifs se passent bien, on est contents de se retrouver à Sidi Mousa. On s'entraîne à fond pour faire une grande CAN inch'Allah. Nous sommes tous prêts, on est conscients qu'il y a une grande compétition qui arrive, et on se doit de performer. Nous sommes en train d'apporter les derniers réglages avant le voyage. Concernant nos chances, on sait qu'on est une grande nation de football, mais on doit le démontrer

sur le terrain pour aller le plus loin possible dans le tournoi. Il faut éviter les mauvaises surprises comme ce fut le cas pour nous lors des deux dernières éditions. La CAN se gagne sur le terrain et pas à l'extérieur. On travaille dur pour réaliser un bon tournoi. Pour ce qui est des nouveaux joueurs, ils ont été très bien accueillis."  
**Anthony Mandrea (gardien de but) :** "Nous sommes en train de se préparer correctement. Les joueurs sont en forme, tout le monde se prépare tactiquement et techniquement de la meilleure des manières en prévision du tournoi. Dans un registre personnel, je suis très heureux de retrouver la sélection, fier d'être là et de pouvoir aider comme je le peux l'équipe nationale."

### Ligue 1 Mobilis (13e journée)

## Le MCA concède son premier revers, coup d'arrêt pour l'USMA

Le MC Alger a essuyé sa première déconvenue de la saison en Ligue 1 Mobilis de football, battu jeudi en déplacement face au MB Rouissat (1-0), alors que l'USM Alger a été tenue en échec à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-2), en ouverture de la 13e journée. Invaincu jusque-là en championnat, le "Doyen" a chuté à Ouargla, face à une équipe de Rouissat qui a bien réagi, mettant fin à une mauvaise série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. La formation locale s'en est remise à son attaquant Kheïreddine Merzougui, ancien joueur du Mouloudia, qui a inscrit l'unique but de la partie à la 27e minute, suite à un coup de pied arrêté. En dépit de cette défaite, le MCA demeure en tête du classement avec un total de 25 points, conservant quatre unités d'avance sur ses plus proches rivaux, tout en disposant encore de trois rencontres en retard. Le MB Rouissat, pour sa part, remonte à la 7e place au tableau (16 pts), avec deux matchs en moins. De son côté, l'USM Alger a été stoppée dans son élan, en concédant le point du nul à domicile face à l'autre pro-

mu, l'ES Ben Aknoun (2-2). Les "Rouge et Noir" ont ouvert le score grâce à Khaldi (19e), avant que le "Nedjm" n'égaleise par l'ancien buteur de l'US Biskra, Saâd (26e). Les gars de Soustara sont revenus à la charge, en reprenant l'avantage par l'entremise du défenseur Loucif, peu avant la pause (45e+1). En seconde période, les joueurs de l'entraîneur Mounir Zeghdoud ont remis les pendules à l'heure sur une tête d'Oukali (69e). Il s'agit d'un coup d'arrêt pour

les Usmistes, qui surfaient sur une belle série de cinq victoires de suite, toutes compétitions confondues. Au classement, l'USMA reste scotchée au pied du podium (19 pts) avec un match en moins, alors que l'ESBA réalise une bonne opération et rejoint l'USM Khenchela à la 5e place, avec 17 points chacun, avec deux matchs en retard. Dans l'autre rencontre disputée jeudi, l'ASO Chlef a remporté le derby de l'Ouest face au MC Oran (1-0), à domicile.

### Ligue 2 amateur

## Le président du MOC quitte ses fonctions

Le président du MO Constantine, Ilyas Slimani, a présenté sa démission pour des raisons de santé, a annoncé mercredi un communiqué de la direction du club évoluant en Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est. « Cette démission est intervenue à l'issue de consultations internes, et que la direction du club respecte la décision du président démissionnaire tout en saluant les efforts qu'il a consentis durant la période de sa présidence du club », précise la même source. Le MOC qui vient d'être éliminé en 16e de finale de la Coupe d'Algérie, est confronté à un malaise interne. Les joueurs ont boycotté la séance d'entraînement de mardi, en signe de protestation contre la non-régularisation de leurs dus financiers, relatifs aux salaires des deuxième et troisième mois. Pour rappel, le MO Constantine occupe actuellement la dixième place au classement du championnat du groupe Centre-est, et figure désormais parmi les clubs menacés de relégation.

## 1ère coupe d'Algérie inter-établissements scolaires Début de la phase finale à Oran

La première édition de la Coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires des cycles primaire, moyen et secondaire (filles et garçons) a débuté, jeudi à Oran, réunissant 835 joueurs représentant 26 wilayas du pays en présence du président de la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), M. Ali Merah, et de représentants de la fédération algérienne de football (FAF). Cette manifestation sportive, organisée durant cinq jours par FAF, en partenariat avec la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), réunit 41 équipes inter-établissements scolaires des cycles primaire, moyen et secondaire, qualifiés de huit régions, qui prennent part à des matchs à élimination directe. Inscrite dans le cadre de la réhabilitation du sport scolaire, fruit d'un partenariat entre la FAF et la FASS, cette initiative vise à promouvoir le football dans les écoles et à contribuer à la découverte et à la formation des jeunes talents. Le président de la Fédération algérienne des sports scolaire, Ali Merah, a souligné dans une déclaration à l'APS que cette compétition "concerne le football, (filles et garçons), avec la participation d'environ 835 élèves sportifs issus des trois cycles d'enseignement et venant de différentes wilayas du pays". M. Merah a ajouté que tous "les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cet événement sportif à caractère éducatif, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relancer et structurer le sport scolaire dans l'objectif de détecter et d'encadrer les talents sportifs". Pour sa part, le sélectionneur national des jeunes talents des moins de 16, Karim Ziani, présent à Oran, a déclaré : "Pour cet événement, je pense que l'initiative est très bonne. Cela nous donne une vue plus large sur tous les joueurs de football en Algérie. Il n'y a pas que l'élite, il y a aussi le football scolaire dans lequel on peut déceler des joueurs qui sortent du lot dans ce tournoi". A noter que les matchs se dérouleront dans les stades Ahmed-Zabana, Es-Senia, El-Kerma, Hassi Benokba et Habib Bouakeul d'Oran. Les finales auront lieu samedi au niveau du stade Chahid Ahmed Zabana d'Oran.

### Doha

## La FAF présente à la réunion plénière des commissions de la FIFA

Le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Nadir Bouzenad et la Directrice des finances, Salima Benaisti, ont pris part mardi à la réunion plénière des commissions de la FIFA, organisée à Doha (Qatar), en présence du président de l'instance mondiale, Gianni Infantino, a indiqué l'instance fédérale, mardi sur son site officiel. Cette réunion a été marquée par "l'installation officielle des différentes commissions de la FIFA. Les travaux se sont poursuivis, dans l'après-midi, par la tenue des réunions spécifiques à chaque commission, permettant aux membres nouvellement désignés d'entamer leurs missions respectives", précise la même source. Pour rappel, au début du mois d'octobre dernier, Nadir Bouzenad avait été désigné membre de la Commission Futsal de la FIFA, tandis que Salima Benaisti a été nommée membre de la Commission de conseil commercial et marketing de l'instance mondiale. Le président de la FAF, Walid Sadi, a été nommé vice-président de la Commission des stades et de la sécurité de la FIFA, "confirmant ainsi la présence renforcée de l'Algérie au sein des structures décisionnelles du football mondial", conclut la FAF.

Alger

## Le maître de la musique andalouse Bachir Mazouni anime un concert



Un concert de musique andalouse à trois escales a été animé, jeudi soir à Alger, par le maître-formateur Bachir Mazouni, qui a reçu la reconnaissance de ses pairs, présents en nombre pour lui rendre hommage et mettre en valeur son parcours singulier et son dévouement incommensurable durant 60 ans de sa vie au service de

cette musique savante, partie intégrante du patrimoine musical algérien.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, ce récital accueilli près de deux heures durant à l'Auditorium Moufdi-Zakaria, a embarqué le public dans une randonnée onirique à trois escales à travers les modes, Zidène, Aroubi-Moual et Raml el Maya.

Soutenu par une vingtaine d'instrumentistes-virtuoses, en partie issus de l'association culturelle de musique andalouse "El Djazira", Bachir Mazouni a également fait appel à de grandes figures de la musique andalouse, à l'instar de l'autre grand maître-formateur Hamid Kheddim, Nacer Hamzaoui, Zino Kebilème, Mourad Bernoussi, Nacer Djeddaya, Basse-rou, Abdellah Tighiouert, Réda Amalou et Tayeb Mahmoudi.

Après une présentation éclatante, hautement célébrée par le public, déclamée avec théâtralité, par l'incontournable comédien Abdelhamid Rabia, grande figure du théâtre et de la télévision, l'artiste mis à l'honneur a, dans des atmosphères solennelles, tenu à rendre hommage à la mémoire du regretté, Cheikh El Hadj Mohamed Khaznadji (1929-2025), récemment disparu.

Dans une ambiance de grands soirs, le récital a commencé avec "Touchiet Zidène", après l'exécution remarquable à l'Oud par Bachir Mazouni, d'un istikhbar dans le mode éponyme, qui a ouvert la voie à l'interprétation de la Nouba dans la même variation modale.

Devant un public recueilli, l'artiste a ainsi rendu avec une voix de ténor, présente et étoffée les pièces, M'çaddar, "Bi dimam el hawa", B'taïhi, "Maâchoukoum oura gheydi el hiden", istikhbar, Derdj "Mata nestarihou", N'çraf 1, "Aâtir el anfous", N'çraf 2, "Men hobbi had el ghazel", Dlidla, "Kemmi serri djahda", N'çraf 3 "Ya kamil el maâni" et le kh'lass, "Selli houmoumek". Très applaudi par l'assistance, l'infatigable Bachir Mazouni a ensuite entonné les pièces aux programmes des deux autres parties, dans la fusion des genres "Aroubi-Moual", avec notamment la pièce phare de cette partie, "Djerraât fel houb" et dans le mode "Raml el maya" avec des titres d'anthologie comme, "Men ibet", "Ana el memhoun bel gharam" et "Tal da essaher".

A l'issue de cette belle prestation et devant les youyous nourris qui fusaient de partout et les applaudissements répétés de l'assistance, Bachir Mazouni a été honoré par ses pairs et ses amis, Brahim Bahloul, Mokdad Zerrouk, Hamid Kheddim, Abdelkader Bendamache, Abdelhamid Cherdoud, Mourad Bernoussi, Abdelhamid Rabia, Rédha Doumaz et Nacer Mokdad, entre autres.

Musicien formé essentiellement au conservatoire d'El-Biar à Alger dès 1974, Bachir Mazouni a depuis son enfance évolué dans un milieu familial favorable à l'apprentissage de la musique, avec un père comme El Hadj Mohamed Mazouni, grand maître formateur de la musique andalouse.

A El Biar, il se spécialise dans la musique andalouse et devient vite une figure influente, souvent associé à la transmission de cet art et à de grandes figures du genre.

Devenu formateur après s'être doté d'un enseignement solide, le maître Mazouni, offrait ses services pour des coachings artistiques d'aide aux autres musiciens leurs permettant ainsi, d'approfondir leurs connaissances et développer leurs compétences dans la musique andalouse.

Occupant plusieurs postes à différents niveaux de responsabilité, Bachir Mazouni a été plusieurs fois distingué, en Algérie comme à l'étranger, lors de manifestations culturelles de musique andalouse.

Tamanrasset

## Ouverture du Festival culturel international de la musique du Sud

La première édition du Festival culturel international de la musique du Sud a été ouverte, mardi soir, à Tamanrasset, avec la participation d'une pléiade d'artistes nationaux et étrangers. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence des autorités locales et d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts, et a donné lieu à une soirée artistique à la Maison de la culture de la capitale de l'Ahaggar. Selon le com-

missaire du festival, Abdelhamid Bouhala, le programme du festival comprend, dans son volet académique, des communications sur l'exploitation de la musique algérienne dans les œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi que sur le rôle de la musique du Sud dans la promotion de l'identité nationale à travers l'animation des activités touristiques. Des ateliers de formation sont également prévus en direction des participants, sous la supervision de cadres d'instituts d'arts spécialisés, a-t-

il ajouté. Cette manifestation culturelle, qui doit se poursuivre jusqu'à dimanche prochain, se veut être aussi un espace d'échanges culturels et une fenêtre sur les différents genres musicaux du sud du pays, a souligné M. Bouhala.

La programmation de la date de sa tenue a été choisie pour permettre une large présence du public, des familles et des touristes, et ce, en la faisant coïncider avec la saison du tourisme saharien et les vacances d'hiver, selon les organisateurs.

## Le Festival international de la musique du Sud, une passerelle entre les cultures



Le Festival international de la musique du Sud, qu'accueille Tamanrasset du 16 au 21 décembre, constitue une passerelle civilisationnelle et un espace d'échange culturel entre les peuples, indiquent mercredi les organisateurs.

Le commissaire du Festival, Abdelkader Bousmaha, estime que cette manifestation culturelle, qui rassemble des artistes natio-

naux et de pays étrangers, à l'instar de la Libye, la Palestine, le Sahara Occidental et le Niger, "n'est pas un simple événement récréatif, mais représente une passerelle civilisationnelle et un espace d'échange entre diverses cultures".

Dans son allocution d'ouverture, le représentant du ministère de la Culture et des Arts, Nabil Hadji, a affirmé que ce Festival cons-

titue "un important rendez-vous culturel dans une région d'une riche culture", mettant en exergue "la diversité du patrimoine musical algérien, avec ses us et coutumes authentiques, expression de l'identité nationale".

Et d'ajouter que le ministère de la Culture et des Arts veille à ce que l'intérêt voulu soit accordé aux différentes expressions artistiques et qu'à travers le Festival de la musique du Sud, qui réunit les musiques algérienne et africaine ainsi que les innovateurs algériens et ceux de pays frères et amis, la beauté et la créativité soient célébrées.

La cérémonie d'ouverture du Festival culturel international de la musique du Sud, dans sa première édition, placée sous le signe "Mélodies du Sahara", s'est déroulée mardi soir dans une ambiance festive créée par les représentations artistiques et folkloriques et baignée par les airs musicaux de la troupe locale "Takouba".

Une soirée artistique a été ensuite animée par la troupe "El-Ferda" de Bechar, l'artiste Noura Guenaoua et la troupe "Star guitare" de Tamanrasset, ainsi que la troupe "Tikoubaouine" d'In-Salah, qui ont gratifié le public de morceaux musicaux et de chants de leur répertoire.

## 18e Festival national du théâtre professionnel Dix-huit spectacles en compétition

18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP) se tiendra à Alger du 22 décembre 2025 au 1er janvier 2026, avec 18 spectacles en compétition et 8 spectacles hors compétition. Placée sous le thème « La scène réduit les distances... », cette édition met l'accent sur l'échange, la créativité et la recherche théâtrale.

Selon le commissaire du festival, Mohamed Yahiaoui, le FNTP se veut un espace de rencontre et de dialogue artistique. L'édition 2025 est dédiée à \*\*Abdelah Hamlaoui\*\*, figure majeure du théâtre algérien.

Parmi les pièces en compétition figurent notamment : Djanazat Ayoub du Théâtre national algérien, Palestine trahie (Tizi Ouzou), Carnaval romain (Constantine), Ennafida (Nâama), Ibadate (Sidi Bel Abbès), Mim Noun (Skikda)

L'ouverture officielle se fera avec le spectacle « Waratha (Héritiers) », présenté en off au TNA.

Le festival comprend également du théâtre de rue, des master class, des conférences, ainsi que des ateliers de formation dédiés au théâtre pour enfants et à la critique théâtrale. Plusieurs prix (meilleur spectacle, mise en scène, scénario, musique, scénographie et interprétation) seront décernés à la clôture.

Italie

## Un « immense » champ d'empreintes de dinosaures découvert près du site des JO d'hiver

À quelques mois des JO d'hiver, une découverte exceptionnelle d'empreintes de dinosaures datant de plus de 200 millions d'années a été faite dans le parc national du Stelvio en Italie. En Italie, à l'approche des Jeux olympiques d'hiver 2026, une découverte paléontologique d'envergure a été annoncée dans les Alpes italiennes. Des centaines de mètres d'empreintes de dinosaures ont été identifiées dans le parc national du Stelvio, entre Bormio et Livigno. Vieilles d'environ 210 millions d'années, ces traces constituent « l'un des ensembles d'em-

preintes de dinosaures les plus importants d'Europe, voire du monde », selon Attilio Fontana, président de la région Lombardie. Les empreintes ont été repérées en septembre par le photographe naturaliste Elio Della Ferrea sur une paroi rocheuse très escarpée, certaines atteignant jusqu'à 40 centimètres. Le site a ensuite été étudié par une équipe coordonnée par le paléontologue Cristiano Dal Sasso, du Musée d'histoire naturelle de Milan. « Ce lieu regorgeait de dinosaures ; c'est un immense patrimoine scientifique », souligne-t-il,

évoquant un territoire autrefois intensément fréquenté par ces animaux. L'organisation des traces révèle des comportements collectifs. « Les empreintes parallèles témoignent clairement de troupeaux se déplaçant de manière synchronisée », explique Cristiano Dal Sasso, qui mentionne aussi « des groupes d'animaux rassemblés en cercles, peut-être pour se défendre ». La majorité des empreintes, laissées par des bipèdes, est attribuée à des prosauropodes, dinosaures herbivores dotés de griffes acérées et ancêtres des grands sauropodes du Jurassique.

## Une feuille s'envole et finit dans la bouche du retraité, il écope de 285 euros d'amende pour l'avoir recrachée

Une feuille au goût amer. Alors qu'il se trouvait dans un parc de Skegness, sur la côte est de l'Angleterre, un retraité de 86 ans a écopé d'une lourde amende, en février 2025. La cause ? Il aurait été aperçu par des agents municipaux crachant une feuille... qui venait d'atterrir dans sa bouche, rapporte la BBC ce mercredi. Nommé Roy Marsh, l'octogénaire a expliqué s'être arrêté sur le parking du parc pour se reposer. « Alors que j'étais assis là, une rafale de vent a soufflé un gros brin de roseau dans ma bouche. Je l'ai recraché et, juste au moment où je me levais pour m'éloi-

gner, deux hommes se sont approchés de moi », a-t-il affirmé. L'un des agents lui aurait alors expliqué l'avoir vu cracher par terre. « Tout cela était inutile et disproportionné », a déploré le retraité, reprochant à l'agent de se comporter comme un « petit garçon stupide ». Résultat : une amende de 250 livres sterling, soit environ 285 euros. Après avoir fait appel de la sanction, Roy Marsh est parvenu à faire réduire la somme à 150 livres (près de 170 euros), mais il a quand même dû la payer. Il ne serait pourtant pas le seul à avoir vécu une telle mésaventure. Adrian Findley, du conseil du district d'East Lindsey, a indiqué

avoir reçu les plaintes d'autres « résidents en colère », victimes de la même expérience. Ces derniers appellent à une application « responsable » de la réglementation sur les déchets. L' élu a donc incité les agents chargés du respect de l'environnement à faire preuve de discernement lorsqu'ils infligent des amendes. « Ils vont trop loin. Si je venais ici en vacances et que je recevais une amende de 250 livres, je ne voudrais pas prendre le risque de revenir », a-t-il estimé. Il les a également invités à donner aux gens la possibilité de s'excuser et de ramasser les débris lorsque « cela semble être un véritable accident ».

## Des sangliers en panique s'introduisent dans un hôtel isérois devant des clients médusés

Des visiteurs inattendus. Le 30 novembre, deux sangliers se sont introduits dans un hôtel quatre étoiles d'Uriage (Isère), provoquant la stupeur des clients et occasionnant des dégâts dans l'établissement, rapporte Ici Isère. La scène a été filmée et partagée sur les réseaux sociaux. Les jeunes sangliers ont profité de l'ouverture des portes automatiques pour pénétrer dans l'hôtel. Effrayés, ils tentaient alors d'échapper à une battue dans une forêt à proximité. Dans la vidéo, on peut voir les deux animaux totalement pani-

qués courant dans le hall d'entrée, devant des employés et des clients estomaqués. L'un d'eux est monté sur un canapé avant de rebrousser chemin à toute vitesse. Mais en sortant, le suidé a violemment heurté la porte vitrée, la fracassant sur son passage. « Au Grand Hôtel, nous avons le sens de l'accueil. Nous savons bien faire les choses pour les curistes... et les autres ! », s'est amusé le patron de l'établissement, Charles Beaujean. « L'hôtel donne directement sur le parc d'Uriage. Voir des sangliers, ce n'est pas

rare. Ce qui l'est davantage, c'est qu'ils franchissent nos portes », a-t-il précisé. D'après lui, les clients ont moins eu peur pour eux-mêmes que pour ces « bêtes effrayées et égarées, complètement perdues dans ce lieu peu opportun pour elles ». Les sangliers ont ensuite pu retourner au parc, sains et saufs, pour y retrouver leurs parents. On ignore toutefois si ces derniers ont survécu, des témoins ayant affirmé avoir vu des animaux blessés. Quant à l'hôtel, il a fait réparer sa baie vitrée depuis l'incident.

Japon

## De plus en plus de mariages avec des personnages de fiction

À Japon, un phénomène social singulier gagne en visibilité : des hommes et des femmes choisissent d'épouser symboliquement des personnages de fiction, issus d'animés, de jeux vidéo ou d'univers virtuels. Bien que ces unions ne soient pas reconnues légalement, elles donnent lieu à de véritables cérémonies, avec robes, alliances et certificats

symboliques. Selon plusieurs analyses récentes, cette tendance s'explique par la pression sociale, la difficulté à s'inscrire dans le modèle conjugal traditionnel et l'évolution des mœurs. Un ouvrage consacré au sujet souligne que, face à un schéma classique devenu irréalisable pour beaucoup, certains se tournent vers des relations fictives perçues comme plus accessibles et ras-

surantes. Le développement des technologies immersives, notamment la réalité virtuelle, a également favorisé ce phénomène en permettant aux utilisateurs de vivre des expériences de mariage avec leurs personnages préférés. Une pratique qui illustre les transformations profondes du rapport à l'amour et à l'engagement dans la société japonaise contemporaine.

Inde

## Un chien défie un léopard devant un poste de police en pleine nuit

Une scène aussi rare que spectaculaire s'est déroulée aux premières heures du 17 novembre 2025 dans l'État de l'Uttarakhand, au nord de l'Inde. Les caméras de vidéosurveillance d'un poste de police rural ont capturé l'affrontement inattendu entre un chien et un léopard venu rôder aux abords du bâtiment. Sur les images, on distingue le félin s'approcher silencieusement de l'entrée du commissariat, profitant de l'obscurité. C'est alors qu'un chien, présent sur les lieux, s'interpose sans hésitation. Malgré la menace que représente le prédateur sauvage, l'animal fait preuve d'un courage remarquable, aboyant et chargeant le léopard pour l'empêcher d'avancer. Face à cette résistance imprévue, le léopard hésite, recule à plusieurs reprises, puis finit par battre en retraite. L'intervention du chien a ainsi permis d'éviter une situation potentiellement dramatique pour les policiers présents à l'intérieur du poste, mais aussi pour les habitants du secteur. Les autorités locales rappellent que les incursions de léopards dans les zones habitées sont de plus en plus fréquentes dans cette région montagneuse, en raison de la réduction de leur habitat naturel. Cet incident met une nouvelle fois en lumière la cohabitation parfois dangereuse entre les populations humaines et la faune sauvage, ainsi que le rôle inattendu que peuvent jouer les animaux domestiques dans ces situations. La vidéo, largement relayée sur les réseaux sociaux, suscite admiration et émotion, nombreux étant ceux qui saluent le sang-froid et la bravoure du chien, devenu malgré lui le héros de la nuit.

Royaume-Uni

## Le plus grand sapin de Noël du monde officiellement reconnu par le Guinness



Le Royaume-Uni peut désormais se targuer d'abriter le plus grand sapin de Noël planté au monde. Ce mois-ci, le \*Guinness World Records\* a officiellement confirmé que le record se trouve à Craggside, un domaine historique situé dans le comté du Northumberland, au nord de l'Angleterre. L'arbre record n'est autre qu'un séquoia géant (\*Sequoiadendron giganteum\*), une espèce emblématique originaire de Californie, réputée pour sa longévité et ses dimensions impressionnantes. Culminant à \*\*44,70 mètres de hauteur\*\*, l'arbre a été soigneusement décoré pour la période des fêtes, devenant ainsi le plus haut sapin de Noël jamais recensé dans le monde. Situé au cœur d'un vaste parc paysager, le séquoia de Craggside attire chaque année de nombreux visiteurs. Cette reconnaissance officielle vient renforcer l'aura du site, déjà connu pour son patrimoine naturel et historique exceptionnel. L'illumination de l'arbre a nécessité une organisation minutieuse afin de respecter à la fois la sécurité du lieu et la préservation de cet arbre centenaire. Les responsables du domaine se sont félicités de cette distinction, soulignant qu'elle met en valeur non seulement l'esprit de Noël, mais aussi l'importance de la conservation des arbres remarquables. Pour les visiteurs, le géant illuminé offre un spectacle rare, mêlant tradition festive et grandeur naturelle. Ce nouveau record mondial confirme une fois de plus l'attrait de Craggside comme destination incontournable durant les fêtes de fin d'année, tout en rappelant que la magie de Noël peut aussi s'exprimer à travers la majesté de la nature.



2

05h50 TFou  
11h00 Têleshopping samedi  
11h45 Petits plats en équilibre  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 JT 13h  
13h40 Grands reportages  
14h50 Reportages découverte  
16h10 Les Docs du week-end  
17h20 Star Academy, la quotidienne  
17h55 50mn Inside  
19h00 50mn Inside le mag  
19h50 Petits plats en équilibre  
19h55 Météo  
20h00 JT 20h  
20h45 Tirage du Loto  
20h50 Petits plats en équilibre  
21h00 Météo  
21h10 Star Academy  
22h30 Star Academy  
23h50 Star Academy, retour au château  
01h50 Tirage de l'EuroMillions  
01h55 Programmes de la nuit

12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Journal Météo Climat  
13h00 Journal 13h00  
13h20 13h15, le samedi...  
13h55 Journal Météo Climat  
14h00 C'est bon à savoir  
14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?  
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?  
15h50 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?  
16h49 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18h40 N'oubliez pas les paroles  
20h00 Journal 20h00  
20h30 20h30 le samedi  
20h30 le samedi  
20h59 Darooma  
21h00 Immeuble partagé  
21h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux  
23h25 Quelle époque !  
00h55 Haut les coeurs  
02h35 Météo Outre-mer



3

10h31 Minecraft, le film  
12h08 Têtâtête(s)  
12h26 Le cercle  
13h14 Canal Sports Club  
13h25 Plateau sport  
13h30 Newcastle / Chelsea  
15h35 Journal du foot  
15h55 Canal Sport News  
16h16 Avant-match Top 14  
16h35 Multirugby  
18h35 Débrief Top 14  
18h51 Canal Sports Club  
19h26 Canal Sport News 2e édition  
19h40 Canal Rugby Club - 1re édition  
20h55 Avant-match Top 14  
21h00 Lyon / Toulouse  
23h01 Canal Rugby Club le débrief  
23h23 Loups garous  
01h19 Sinners  
03h33 Adieu soleil  
03h55 Fario  
05h23 48h pour réparer

11h05 Consomag  
11h10 Chef pays  
11h50 Outremer.l'info  
12h00 Enquêtes de région le mag  
12h20 ICI 12/13  
12h55 Intérieurs  
13h30 Samedi d'en rire  
14h35 Samedi d'en rire  
15h30 Samedi d'en rire  
17h20 Expression directe  
17h25 Le jeu des 1000 euros  
18h05 Questions pour un champion  
18h50 Darooma  
19h55 Tout le sport  
20h10 Hors jeu  
20h20 Rencontres à XV  
20h31 Saveurs de saison  
20h35 Le meilleur de la bûche de Noël  
21h10 Meurtres à...  
22h40 Meurtres à...  
01h05 Journal Météo Climat  
01h10 Le Comte de Monte-Cristo  
02h40 Le nom sur le mur, André Chaix



06h00 M6 Kid  
07h45 Absolument stars  
10h10 Le mag du samedi  
11h45 66 minutes : grand format  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h30 Cauchemar en cuisine  
14h30 Cauchemar en cuisine  
15h25 Cauchemar en cuisine  
16h25 Cauchemar en cuisine  
17h30 La roue de la fortune  
18h35 Le maillon faible  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h35 Scènes de ménages  
21h10 Les Bodin's grandeur nature  
00h35 La roue de la fortune célébrités  
02h00 La roue de la fortune célébrités  
02h45 La roue de la fortune célébrités  
03h55 Programmes de la nuit

11h15 Danger sur les rails  
12h00 Danger sur les rails  
12h45 Danger sur les rails  
13h30 Rio Grande  
15h15 John Wayne, l'Amérique à tout prix  
16h10 La route de la Soie et autres merveilles  
16h45 Invitation au voyage  
17h30 Portugal, les régates de moliceiros  
18h05 Kosovo, les nouveaux bouilleurs de cru  
18h50 Un billet de train pour...  
19h45 Arte journal  
20h05 La grande migration des poissons d'argent  
20h50 Les diamants : Histoire, mythes et réalité  
22h20 L'or, parure des rois et des dieu  
23h15 L'or, entre mythe et réalité  
00h20 Tom Odell - Sounds Like Art : Musée Bourdelle, Paris  
01h25 Les métamorphoses du continent blanc  
02h50 Christmas in Vienna 2020

# TÉLÉVISION

15



21h10

## STAR ACADEMY



Les élèves qui ont assuré leur présence sur la prochaine tournée et qui rejoignent Ambre, Sarah et Bastiaan, les trois premiers talents en herbe à avoir décroché le premier sésame, sont désormais connus. Au château, les professeurs distillent de précieux conseils à leurs élèves, bien décidés à voir ces derniers exploiter pleinement leur potentiel. Dès l'aube, Ladjy Doucouré donne de sa personne pour aider les jeunes chanteurs à démarrer la journée du bon pied. Jonathan Jenvrin, le professeur de danse, se charge quant à lui de faire répéter des chorégraphies qui pourraient se révéler primordiales dans l'obtention de l'immunité.

3

21h10

## MEURTRES À...



L'histoire des régions françaises est riche en légendes mystérieuses et macabres, chacune portant en elle des particularités qui lui confèrent une identité unique. Dans "Meurtres à...", ces récits oubliés refont surface de manière tragique, lorsque des crimes horribles se produisent, faisant écho à des événements d'un passé que l'on pensait clos. Alors que des meurtres inexplicables secouent une communauté, les enquêteurs, dont la détermination est mise à l'épreuve, doivent plonger dans les sombres archives de l'histoire locale pour découvrir la vérité.

**Acteur:** Sara Mortensen (Alba Debrucker)



21h24

## LES BODIN'S GRANDEUR NATURE



Maria, mamie ravageuse et autoritaire de 87 ans vit avec son fils Christian, vieux garçon débonnaire et naïf de 50 ans dans une ferme. Pendant les grandes vacances, ils acceptent d'accueillir Julie, une de leurs cousines éloignées dont les 400 coups rend la vie de ses parents infernale. La jeune parisienne va-t-elle s'adapter au monde rural et aux bestiaux des Bodin's ? Une chose est sûre : face à cette jeune effrontée tout droit venue de la capitale, Maria et Christian n'ont pas l'intention de se laisser marcher sur les pieds.

**Interprete:** Jean-Christian Fraiscinet, Vincent Dubois, Caroline Frossard, Francis Rivière, Vincent Fraiscinet.



ORAN

17 | 12

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

08h08  
17h52  
79%  
11 km/h

Alger  
Constantine  
Annaba  
Ouargla  
Mostaganem  
Béchar

17-11  
13-08  
18-13  
19-09  
18-12  
15-04

## Mouvement de la jeunesse au Maroc

### De nouvelles manifestations samedi et dimanche



Le mouvement de la jeunesse qui mène des actions de protestation au Maroc depuis septembre dernier, a annoncé qu'il occupera de nouveau la rue samedi et dimanche prochains à travers l'organisation d'actions d'envergure nationale pour protester contre les politiques de "laisser-aller et de marginalisation" dont sont victimes plusieurs villes marocaines. Le mouvement a évoqué, dans un communiqué, l'effondrement de deux immeubles à Fès et les inondations sans précédent qui se sont produits à Safi, générant des pertes humaines et matérielles considérables. Le mouvement estime que ce que vivent les Marocains aujourd'hui est "le résultat direct de politiques de laisser-aller, d'étouffement de la vérité et des voix libres", affirmant que le musèlement des voix et la terreur n'ont pas empêché que des drames se produisent et ont même fait que ces drames se répètent. Le mouvement a dit considérer l'action collective, pacifique et responsable comme "l'unique voie" pour rendre justice aux victimes. Il a imputé l'entière responsabilité politique et morale de tous les drames qui se sont produits dernièrement au gouvernement marocain. Ces drames sont un résultat direct du "mépris témoigné à l'égard des vies humaines".

## République démocratique du Congo

### Plus de 4 millions d'enfants de moins de cinq ans menacés de malnutrition aiguë

La dégradation rapide de la sécurité alimentaire en République démocratique du Congo (RDC) place plus de quatre millions d'enfants de moins de cinq ans sous la menace de la malnutrition aiguë en raison de la persistance des conflits armés, des déplacements massifs de population et des conditions sanitaires durablement dégradées, selon des données du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Parmi ces enfants, plus de 1,3 million souffrent déjà de la forme de malnutrition la plus grave, qui engage directement le pronostic vital, indiquent de nouvelles données de l'IPC, un groupe d'experts internationaux faisant autorité sur la question. La crise touche également les adultes les plus vulnérables. Environ 1,5 million de femmes enceintes ou allaitantes devraient souffrir de malnutrition et nécessiter un traitement sur la même période. A l'échelle nationale, près de 25 millions de personnes, soit plus d'un cinquième de la population congolaise, connaissent déjà des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Trois territoires de l'Est: Djugu et Mambasa, en Ituri, et Masisi, au Nord-Kivu, ont récemment atteint un seuil d'"urgence". Les projections pour le premier semestre 2026 sont encore plus préoccupantes.

## Ghaza

### Les agences humanitaires appellent l'entité sioniste à lever les restrictions sur l'aide

Les agences humanitaires opérant en Palestine occupée ont appelé l'entité sioniste à lever les nouvelles restrictions qui bloquent l'accès à la bande de Ghaza et forcent les organisations caritatives internationales à cesser leurs activités, mettant en garde contre le risque d'effondrement des opérations d'assistance. Dans une déclaration publiée cette semaine, l'Equipe humanitaire de pays qui rassemble de hauts responsables de l'ONU et plus de 200 organisations humanitaires locales et internationales, a appelé la communauté internationale à faire pression sur l'occupant sioniste pour qu'il revienne sur les mesures qui entravent l'action humanitaire, en particulier dans la bande de Ghaza, a-t-on indiqué mercredi sur le site de l'ONU. Au cœur des préoccupations se trouve un nouveau système d'enregistrement des organisations non gouvernementales internationales, mis en place au début de l'année. Les organisations humanitaires affirment que ce processus "est vague, politisé et impossible à respecter sans enfreindre les principes humanitaires". Selon les règles actuelles, des dizaines d'organisations risquent d'être radiées d'ici la fin décembre, ce qui entraînera la fermeture forcée de leurs opérations en quelques semaines. "Ces organisations ne sont pas des éléments accessoires. Si elles sont contraintes de partir, la réponse humanitaire ne pourra pas se poursuivre", indique la déclaration. Les ONG internationales, travaillant aux côtés des agences des Nations unies et des parte-



naires palestiniens, fournissent chaque année une aide d'une valeur d'environ un milliard de dollars sur l'ensemble du territoire. Pourtant, des millions de dollars de nourriture, de médicaments, de produits d'hygiène et de matériel d'abri sont actuellement bloqués à l'extérieur de Ghaza, incapables d'atteindre les familles dans le besoin. De plus, les agences humanitaires ont souligné que l'impact de la perte des ONG internationales ne pourrait pas être compensé par l'ONU ou les groupes locaux, d'autant plus que les restrictions imposées par l'entité sioniste sur l'UNRWA, l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens, ont déjà mis la réponse humanitaire à rude épreuve. Selon l'Equipe humanitaire de pays, les ONG internationales soutiennent ou gèrent une grande partie

des infrastructures de base essentielles à la survie à Ghaza. Elles soutiennent des hôpitaux de campagne et des centres de santé primaires, fournissent de l'eau potable et des services d'assainissement, distribuent des abris d'urgence et soignent les enfants souffrant de malnutrition sévère. Si elles sont contraintes de partir, un établissement de santé sur trois à Ghaza fermerait presque immédiatement, privant des dizaines de milliers de patients de soins, a-t-elle prévenu. "L'aide vitale doit pouvoir parvenir aux Palestiniens sans plus attendre", conclut la déclaration, appelant l'entité sioniste à autoriser des livraisons d'aide rapides et sans entrave et à garantir que les organisations humanitaires puissent opérer en toute indépendance et en toute sécurité.

## Soudan

### Le CPS de l'UA se réunit pour examiner la situation

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est réuni, sous la présidence de la Côte d'Ivoire, pour examiner la situation au Soudan à la lumière des développements politiques, sécuritaires et humanitaires que connaît ce pays. Lors de cette réunion, les discussions ont porté sur les moyens de parvenir à des solutions concrètes qui permettent de garantir la stabilité du Soudan et de surmonter la grave crise humanitaire que traverse le peuple soudanais, notamment dans la ville d'El Fasher, au Darfour-Nord. A ce titre, les membres du CPS ont examiné la possibilité d'effectuer une visite au Soudan et de tenir un sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA consacré au Soudan. Le CPS a, par ailleurs, réitéré sa vive condamnation des actes criminels et des massacres perpétrés par les Forces de soutien rapide dans cette région, en violation flagrante du droit international, exprimant son rejet catégorique de toute ingérence étrangère qui ne fera qu'attiser ce conflit. Tout en appelant à demander des comptes à tous les



responsables impliqués dans ces crimes, le CPS a insisté sur l'importance de l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple soudanais et la nécessité de préserver l'unité et la souveraineté du Soudan et d'encadrer les initiatives menées par l'UA, en coordination avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les instances onusiennes, en vue de parvenir à des solutions concrètes permettant de surmonter la crise actuelle au Sou-

dan. Dans son intervention, l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA a réaffirmé le soutien de l'Algérie à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan, tout en condamnant fermement les actes criminels et inhumains perpétrés contre le peuple soudanais frère, en particulier dans la ville d'El Fasher. Il a également réaffirmé son soutien humanitaire au Soudan et l'importance d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à son peuple.